

BOUIN CÔTÉ NATURE









© Jean-Aubert DUFAUX

LE MOT DU MAIRE

Chères Bouinaises, Chers Bouinais, Chères Époyennes, Chers Époyens,

Dimanche 24 avril 2022, les Français ont réélu Emmanuel MACRON à la tête de notre pays pour un nouveau mandat.

Pendant cette campagne présidentielle un peu particulière, j'ai regretté l'absence de sujets majeurs pour le futur de notre nation et, plus localement, pour celui de nos territoires. La culture et l'éducation, la ruralité et la pêche, l'environnement et les enjeux liés au réchauffement climatique n'ont pas été les sujets les plus évoqués.

Par une forte abstention et un vote massif pour les extrêmes, nos concitoyens ont exprimé leur lassitude et peut être une inquiétude.



C'est une mission compliquée qui attend le président de la République à qui je souhaite, malgré un climat international des plus tendus, de renouer avec la confiance et de permettre à notre pays de retrouver la sérénité.

Les nouvelles échéances électorales des 12 et 19 juin prochains vous donneront une nouvelle fois la possibilité d'orienter la politique nationale en choisissant d'élire des députés pour répondre aux défis de demain ; le choix de nos législateurs est un acte majeur pour le futur de notre nation.

La guerre en Ukraine pèse lourd et accentue nos difficultés. Conscients de l'augmentation des prix auxquels nous sommes confrontés, nous devons nous adapter pour que nos projets municipaux et intercommunaux aboutissent.

Nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité communale et Bouin fait partie des exceptions! J'adresse ici des remerciements appuyés à nos services municipaux et à nos élus, plus particulièrement à Véronique FRADIN, adjointe aux finances et à Nathalie JAMET, en charge de notre comptabilité. Malgré l'absence prolongée d'un de nos agents, elles ont permis de proposer un budget équilibré aux élus. Nos finances sont saines et bien tenues.

La saison estivale est devant nous! C'est avec un plaisir non dissimulé que nous pourrons profiter d'un été riche en activités: expositions et balades dans le centre bourg, découverte de notre marais avec une nouvelle édition des parcours patrimoine, fête de la musique, bal des pompiers... C'est également le retour de nos rendez-vous du mois d'août avec notre mémorable fête des Gobeurs d'Huîtres et le festival des Insolites.

Pour la deuxième fois, l'absence des traditionnels vœux à la population ne nous a pas permis de nous retrouver. Comme l'an dernier, je vous donne rendez-vous le 14 juillet dès 11h, Place de l'Église, pour une cérémonie patriotique et conviviale. Au nom des élus du conseil municipal et des agents de la ville, des jeunes élues dynamiques et actives du conseil municipal des enfants, je vous souhaite un bel été placé sous le signe de la joie et de la liberté retrouvées !

Avec vous.

Thomas GISBERT
Maire de BOUIN
Vice-Président de Challans-Gois Communauté

AU SOMMAIRE:

Histoire et patrimoine	p.4
Portrait de Bouinais	p.12
La médiathèque Yvon-Traineau	p.15
Retour en images	p.20
Actualité municipale	p.26
Actualité communautaire	p.30
Tribune libre de l'opposition	p.32
La parole aux administrés	p.33
La mairie vous informe	p.47
Vos rendez-vous	p.53

Revue municipale n° 115 ISSN en cours Dépôt légal : Juin 2022 Tirage : 1600 exemplaires Directeur de la publication : Thomas GISBERT

Rédaction : L'équipe municipale

Conception : Margaux SCHMIT

Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay

Crédit photos : Mairie de Bouin Photo de couverture : © Stéphane GROSSIN - Le Marô



HISTOIRE ET PATRIMOINE

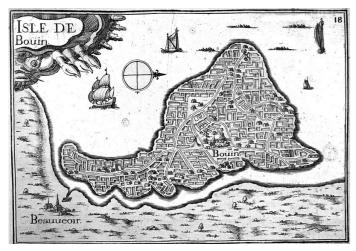
HISTOIRE ET PATRIMOINE

Lieu de mémoire

LES MARAIS SALANTS DE BOUIN

Pour les termes techniques en gras, se référer au lexique page 10

en effet le « sel de la baye » qui a fait la fortune pelles et « fraïes » rendent possible le travail du et la richesse du marais, plus spécifiquement sol et lui donnent sa destination nouvelle. La de l'île de Bouin. Cette aventure millénaire se poursuit aujourd'hui avec la reprise de marais locaux par des sauniers usant des mêmes dépôts sédimentaires ; ils font gagner de l'esgestes que ceux des anciens à l'origine de la production de l'or blanc.



« Isle de Bouin » © Carte de Tassin (1635)

Une histoire millénaire

Le marais de Bouin fait partie d'un ensemble qu'on appelle aujourd'hui « le marais breton nord ». Ce vaste espace qui dépasse les frontières administratives reprend les contours de l'ancien golfe de Machecoul ; aujourd'hui on peut encore observer ceux-là du haut du clocher de l'église. Il y a plusieurs années, Machecoul et Challans étaient au bord de la mer et se trouvaient dotés de ports. Dans cette baie, plusieurs îlots émergeaient dont Bouin et Sallertaine. Certains villages ont même conservé dans leur nom cette appellation : L'île Chauvet, L'île Boisseau. L'île Jean...

Le sel marin a toujours été une ressource nécessaire à l'homme. Dans un premier temps sa récolte est effectuée dans un four à sel, le sel étant issu d'une cuisson : quant aux premières salines solaires, elles remontent aux gallo-romains. Il faut attendre l'arrivée des moines bénédictins à l'Île Chauvet, autour de l'an 1000, pour voir se développer les marais salants que l'on peut observer aujourd'hui. L'homme, par sa seule force, creuse des fossés dans la vase du golfe de Machecoul, cela permet de dompter l'eau salée et ainsi d'assainir le marais.

Bouin et le sel ont une histoire commune. C'est Les outils rudimentaires ont traversé les siècles : terre ainsi déplacée forme les bossis. Ce travail va de pair avec les endiguements fixés par les pace de production sur la mer.

> Fruit d'un travail d'équipe, la création du marais obéit à des règles : le fond est creusé afin



« Marais salants de Bouin » Carte postale du début du 20ème siècle Collection particulière © Gloria

d'avoir des pièces d'eau plates, de plus en plus basses pour que l'eau y circule lentement, composé de terre glaise (argileuse) qui empêche les infiltrations. Avec cette même terre, on construit de petites séparations, les vettes, afin de former les vives, œillets... Dans le passé, l'eau qui alimente ces espaces est conduite par des coëfs ; les troncs d'arbre ont été remplacés depuis par des tuyaux plus modernes. L'eau de mer ainsi captée transite par plusieurs bassins d'évaporation avant de gagner les œillets dans lesquels le sel est récolté manuellement grâce à un long râteau en bois, la cimauge (dite ételle à Noirmoutier). Il est ensuite ramassé et mis en tas sur les tablettes où il va s'égoutter. Plus sec, il est déposé au tasselier en tas de plus grosse importance dits « mulons ».

La création des marais s'accélère à partir du début du XIVe siècle et la demande en sel augmente. Ce phénomène se poursuit jusqu'au XVIIIe siècle et fait de Bouin un territoire florissant, loin devant Guérande ou Noirmoutier.

Lieu de mémoire



« Marais salants de Bouin » Carte postale du début du 20ème siècle Collection particulière © Gloria

L'ornementation des retables de l'église paroissiale et la présence d'anciens logis aux qualités architecturales rares témoignent de cette richesse. Cette période est propice au développement de ports aujourd'hui disparus : le Bourbil, l'Aumois ou le Sud. L'observation de cartes anciennes telle celle de Tassin permet de comprendre l'omniprésence des marais, confirmée une fois encore par une montée au clocher de l'église d'où on peut les deviner.

Un commerce propice

Le sel, élément nécessaire à la conservation des aliments, permet d'assurer grâce à la gabelle des ressources non négligeables aux recettes de l'État. L'île de Bouin jouit de privilèges tout à fait remarquables. S'il est un peu anachronique de parler aujourd'hui de « paradis fiscal », on constate que notre île ne paie ni tailles royales, ni aides, ni capitations, ni impôts sur le sel et le tabac! La spécificité de Bouin - île constituée en grande partie de marais sous le niveau de la mer - fait que les seigneurs successifs, conscients des dépenses importantes des Bouinais pour ériger des digues en vue de préserver leurs biens des assauts de l'océan, les exemptent d'une fiscalité contraignante. Par ce régime particulier, Bouin mais également les îles d'Yeu et de Noirmoutier deviennent des centres florissants de contrebande. C'est pour cette raison que le roi Louis XV fait l'acquisition de l'île de Bouin en 1767.

L'or blanc fera la fortune de la Baye de Bretagne. Une économie considérable se développe avec les pays du nord et la Hanse, qui envoient leurs bateaux d'un tonnage important chercher le précieux sel. Ils sont chargés de pierres de lestage, pierres souvent rondes que l'on retrouve dans les constructions anciennes du marais. Un document daté de 1542 fait état de 200 navires mouillant simultanément dans la baie!

Des continentaux vont très tôt se fixer dans l'île, ils deviendront par la suite de riches négociants telle la famille MARTEAU, dont une rue de la commune porte le nom et dont un des membres, Guillaume MARTEAU, est dès 1527 mandataire des marchands de Paris. D'anciens logis bouinais comme le Pavillon, ancienne maison de négociants, témoignent de ce passé florissant.



Marais de Valencières, Bouin - © Stéphane GROSSIN

La fortune n'est en revanche pas au rendez-vous pour ceux qui produisent l'or blanc. En cause, un salaire de misère (le mot salaire vient du mot sel) et les contrôles réguliers des tristement célèbres gabelous ! Gare aux faux-sauniers ou à leurs complices ou à ceux qui se servent d'une poignée de sel dans un marais! Ils risquent la prison. La même punition est infligée aux « coureurs de lune », contrebandiers qui trafiquent tabac, eau de vie et sel à l'aide de chattes, bateaux caractéristiques pour échapper aux contrôles. Les faux-sauniers sont ceux qui transportent du sel pris ailleurs que dans les greniers du roi, ceux qui fabriquent du sel en volant de l'eau de mer, ceux qui ne consomment pas tout le sel du devoir (consommation annuelle obligatoire) ou enfin ceux qui recèlent du sel.



Lieu de mémoire

le moins cocasses : pièces de bois creusées dans des charrettes, tonneaux à double fond, chargement de sel dissimulé dans des tombereaux de goémon ou sous des fagots ; petits bateaux pouvant changer le gouvernail d'ex- core visibles dans le marais et sur les cadastres trémité et qui remontent les étiers en repartant sans aucune manœuvre! La gabelle est supprimée à la Révolution, le 21 mars 1790, pour être remplacée par un impôt sur le sel, le 11 juin rejoindre ces espaces. 1806; celui-ci prend fin en 1945.

demain

Malheureusement, l'envasement par les limons du Dain vient ralentir l'activité salicole et ne permet plus aux bateaux de gros tonnages d'approcher les ports bouinais. À l'initiative de l'abbé de Lanti, de Buzay, on inverse à partir de 1767 le cours des étiers pour contrer le phénomène. Les ports de Bouin se développent alors du côté de la mer et le travail dans les marais Au milieu du XIXe siècle, le développement masalants se complique. l'alimentation en eau de mer se trouvant limitée dans la partie ancienne du marais. Les guerres de Vendée ne vont pas aider à la pérennité du métier car elles privent Bouin de ses hommes, de même que la concurrence des salines du midi ou du sel gemme au terre. XIXe siècle.



Marais de Valencières, Bouin - © Stéphane GROSSIN

La chronique locale révèle des cachettes pour Pour accompagner le développement des marais salants, la société des propriétaires de l'île de Bouin est fondée à la fin du XVIIIe siècle. Elle permet aux sauniers de déposer leur récolte sur des espaces dédiés, les tesseliers ; ils sont en-(la petite parcelle de 4 ares qui accompagne un marais). C'est à la fin de l'été, au moment du coloï, que la récolte quitte le marais pour

Les conflits mondiaux du XXe siècle, les phé-Les marais salants de Bouin, aujourd'hui et nomènes naturels, doublés de la concurrence économique des salines du midi provoquent la disparition quasi-totale de la saliculture locale.

> En 1527 à Bouin. 66 857 aires saunantes (soit plus de 600 marais salants) sont en activité. Entre 1965 et 1972, on n'y compte plus qu'une trentaine de marais salants, soit à peine 500

> jeur de la poldérisation et la mécanisation de l'agriculture permettent des rendements plus intéressants. Les sauniers, qui généralement se partagent entre deux activités, le sel et la terre, vont peu à peu se consacrer entièrement à la



Les salines de l'Isle dorée, Bouin

Lieu de mémoire





Le marais salant des Valencières, Bouin

Au sortir de la guerre, une légère reprise semble se dessiner. Une coopérative voit même le jour ; elle fédère les rares sauniers bouinais restants. En 1944, 25 sauniers y sont inscrits pour un total de 550 œillets : un document manuscrit conservé dans une collection particulière y consigne ces faits. Cette coopérative a été fort utile pour faire reconnaître la profession auprès des caisses de retraite et ainsi en faire bénéficier les saliculteurs. Elle ne survivra pas au déclin de la profession!

Il faut attendre 1998 pour revoir s'installer un saunier à Bouin. Il fait des émules et, avec quelques autres, redonne ses lettres de noblesse à l'or blanc qui a fait pendant des siècles la fortune de notre territoire.

L'Histoire n'est-elle pas un éternel recommencement?

Objets insolites



Objets insolites

LES OUTILS DU SAUNIER





Cimauge : outil servant à « tirer » le sel (il est appelé «ételle» à Noirmoutier et «las» à Guérande).







Mouillettes : outils servant à écoper l'eau.





Servoillon ou servolet : sorte de râteau en bois troué et sans dent utilisé pour remonter le sel sur la tablette.



Chatte: bateau à voiles de forme spéciale pour naviguer dans la baie de Bourgneuf. Le gouvernail était amovible: quand les étiers n'étaient pas assez larges pour faire demi-tour, on le déplaçait pour repartir dans l'autre sens.

© Antoine BUGEON, dessinateur Noirmoutrin Tiré de la revue Chasse-marée n°323



Salorge : hangar dans lequel le sel est stocké après la récolte, à partir de la mi-septembre.

© Stéphane GROSSIN - Marais de Valencières, Bouin



Quelques mots de maraîchin...et de sel

Aire saunante : nom donné autrefois au bassin saulneresses ». Le terme d'aire est encore utilisé à Saint-Hilaire-de-Riez, Olonne-sur-Mer, l'Île de Ré... Il faut compter cinq aires pour faire un oeil-

Bossis : parcelles de terre autour des marais salants. Ces bandes de terres étaient autrefois cultivées en sillons en alternance de cultures d'orge et de fèves : assolement. Sur ces bossis sont placés les tasseliers. Les bossis, comme leur nom l'indique, prennent leur forme de bosses provoquées par l'accumulation de la terre provenant du creusement des marais.

Branche : étier secondaire destiné à conduire l'eau de mer vers les marais.

Bras: ramification d'un étier ou d'une branche. C'est par le bras que l'eau de mer se déverse dans la métière ou méterre, première partie des marais salants.

Coëf: buse en bois reliant les marais salants aux canaux d'alimentation.

Coloï : transport du sel depuis les tasseliers Saoüe : sel (mot féminin : de la saoüe). jusqu'au port d'embarquement. Ce transport se fait à l'aide de grands sacs de toile couchés sur des charrettes à deux roues. Les charrettes circulent par groupe de 4 ou 5 au cri de : « Au Coloï »! Cette expression signifie : « porter sur le col ».

Étier : canal principal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants et qui sert aussi à l'évacuation des eaux de ruissellement vers la mer.

Faux-sauniers : ceux qui font la contrebande du sel entre les différentes provinces de France et le **Vettes :** petites cloisons de terre glaise séparant vendent en fraude sans payer la gabelle.

Gabelle : la gabelle est un impôt royal sur le sel. Il a existé en France au Moyen Âge et à l'époque moderne.

Gabelous: synonyme de douanier. Sous l'Ancien où l'on récolte le sel. On évoque parfois les « aires Régime, il s'agit du douanier qui est chargé de collecter l'impôt sur le sel, la gabelle. Aujourd'hui encore ce terme est utilisé pour désigner les douaniers.

> Gâts: les marais gâts sont des anciens marais salants abandonnés, Lain est un synonyme (a donné le nom à la route des Lins).

Maroïe: prononciation patoise de marais.

Métière ou méterre : première réserve d'eau du marais salant ; les métières sont en général en chicane pour obliger l'eau à circuler et gagner en salinité.

Meulon ou Mulon : tas de sel tiré des marais salants, recouvert en hiver d'une couche d'argile.

Œillet : partie du marais salant où l'on récolte le sel (synonyme d'aire). Chaque œillet est un rectangle d'environ 8 x 6 mètres, dont le fond est parfaitement uni et légèrement bombé.

Saline : synonyme de marais salant.

Tablette: emplacement arrondi au bord de l'œillet servant à y déposer le sel.

Tesselier: (ou tasselier) endroit aménagé près des marais salants, sur les bossis, pour recevoir le sel récolté. Lorsque le sel doit rester tout l'hiver, on le recouvre de glaise. Il existait autrefois à Bouin un tesselier seigneurial, à proximité du Port de Bouin où les exploitants devaient apporter la part revenant au seigneur.

les différents bassins du marais salant. Au milieu des vettes se trouvent les tablettes.

Vives : premières pièces où l'eau circule à l'intérieur du marais (appelé fares à Guérande).

Une pincée de sel dans la recette



BAR EN CROÛTE DE SEL ACCOMPAGNÉ D'UNE SAUCE AU BEURRE ET AUX SALICORNES

Recette pour 4 personnes Proposée par Gérald MOYE Restaurant de l'hôtel Villa Caroline 46 avenue des Lilas, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC





BAR EN CROÛTE DE SEL

Ingrédients :

1 bar de 1.4 kg vidé, 3 kg de gros sel, 4 blancs d'œufs, 1 feuille de papier sulfurisé.

Matériel :

Plaque allant au four, papier sulfurisé.

Préparation :

Préchauffer le four à 200 degrés.

Mélanger les blancs d'œufs et le sel.

Répartir la moitié du mélange sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et y faire un lit d'1 cm d'épaisseur. N'hésitez pas à bien le tasser avec une spatule pour éviter de faire éclater le gros sel.

Déposer le poisson en entier, avec la tête. Ne pas écailler.

Rajouter uniquement du poivre et des herbes de Provence.

Recouvrir la totalité du poisson avec le reste du mélange sel/œuf, en le répartissant sur 1 cm d'épaisseur. Tasser avec la spatule jusqu'à ce que les grains de sel ne se détachent plus. Mettre au four pendant exactement 28 mn (pas plus) pour un poisson d'1.4 kg.

Retirer immédiatement du four après cuisson. Découper la moitié de la croûte de sel, enlever la peau et détacher les filets.

SAUCE AU BEURRE ET AUX SALICORNES

Ingrédients :

1 bocal de salicornes, le jus d'un demi citron, 150 gr de beurre demi-sel, 1 dcl de crème liquide.

Préparation :

Bien égoutter les salicornes.

Presser le jus de citron dans une casserole et le porter à ébullition.

Rajouter le beurre puis fouetter à feu moyen. Quand le beurre est fondu, rajouter la crème liquide et poursuivre la cuisson jusqu'à frémissement.

Ajouter les salicornes et aussitôt enlever du

Maintenir au bain-marie et servir avec votre poisson sorti du four.

Dressage:

Servir avec des tomates cerises rôties.

La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 10 La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022





ILS METTENT LEUR GRIN DE SEL DANS LA CHRONIQUE : LES SAUNIERS THIERRY ODÉON ET CYRILLE BAUD!



Thierry ODÉON

Thierry ODÉON, enfant du pays, est né en 1967. Employé l'hiver dans l'ostréiculture depuis 1987. croit : relancer un marais salant !

À la recherche d'informations sur cette pratique disparue, on lui recommande un certain Roger GUÉRIN : « Je connaissais Roger GUÉRIN de nom et je savais qu'il faisait partie des derniers Afin de partager son savoir tenu de l'oralité, sauniers à avoir récolté le sel jusqu'au milieu des années 80. Je me suis donc présenté à lui au début du mois de janvier 1998. Il m'a accueilli dans sa cave, au milieu d'une demi-douzaine de copains qui trinquaient à la nouvelle année dans un grand brouhaha. Au moment où je lui ai demandé s'il accepterait de m'accompagner dans la reprise de son dernier marais, les discussions se sont interrompues. l'assemblée me prenant pour un fou! Roger m'a néanmoins fait sel) qui, une fois ensachés, se retrouvent dans confiance et a fait preuve d'une grande péda- le commerce ou sur les marchés. gogie pour relancer les Valencières. »

Bouin

codes ancestraux et les témoignages des an-

ciens (Roger GUÉRIN, Patrice MARTINEAU...), Thierry réussit à redonner à ce marais - autrefois un des plus productifs de la commune - ses lettres de noblesse. Sa production de sel comil fait, en 1998, un pari fou auquel personne ne mence dès la première année. « La complexe alchimie de l'eau, du vent et du soleil ne se fait pas seule. Il faut l'accompagner. Et les phénomènes naturels viennent complexifier le mécanisme. Trop de pluie peut porter préjudice à la récolte. »

> Thierry ouvre son marais au public. Il fera des émules puisqu'à sa suite d'autres Bouinais, du cru ou d'adoption, tenteront à leur tour l'aventure.

Passionné par l'histoire de Bouin, Thierry aime apprendre, chercher et transmettre. Fort de ses 30 œillets, son marais produit aujourd'hui près de 30 tonnes de sel (gros sel et fleur de

« L'entretien du marais et la récolte représentent la moitié de mon emploi du temps ». Les Valencières : une renaissance du sel à poursuit Thierry. « Après il faut préparer les emballages et commercialiser la production ; Après plusieurs mois de labeur, reprenant les c'est l'autre partie qui inclut la communication



et l'accueil des visiteurs. »

Alors que Bouin n'est pas encore doté d'un office de tourisme, c'est à l'initiative du maire Raoul PÉLOTE, aidé par Philippe de VILLIERS, président du conseil général, qu'un bâtiment reprenant les caractéristiques architecturales d'une salorge est construit à l'entrée du bourg. Un marais salant, abandonné depuis plus de 100 ans, se prête à conforter le rôle historique de la saliculture à Bouin ; Thierry va le reconstruire et l'exploite toujours aujourd'hui.

C'est un public toujours curieux qui se presse aux Valencières et au point i. Pour Thierry, il y a « J'ai tenté de travailler avec des artisans afin qu'ils puissent introduire du sel de Bouin dans leurs préparations (pains, charcuterie...); au début un boulanger de Fresnay a accepté, puis plus tard La chocolatine à Bouin. Aujourd'hui, le mouvement est différent et la pandémie a aussi permis une prise de conscience. La suppresla préparation des plats ou des salaisons me permet de développer mon commerce à destination des professionnels, un véritable changement de mentalité est intervenu ; on souhaite manger moins mais mieux! ».

L'idée d'une coopérative pour accompagner les producteurs a été régulièrement évoquée : « Elle a bel et bien existé à Bouin mais, loin de ses équivalents guérandais ou noirmoutrins, cette structure se voulait surtout protectrice du régime social des sauniers : c'est grâce à elle que les derniers d'entre eux ont pu bénéficier d'un régime complémentaire. » En 1944, 25 sauniers sont inscrits dans cette structure, totalisant 550 œillets. Leur production est consignée dans un petit cahier d'écolier que Thierry conserve précieusement, telle une relique. Les accidents industriels ont parfois boulever-



sé cette activité fragile. En 1999, le naufrage de l'Érika porte un coup au moral des sauniers. Ils se fédèrent en groupements et associations. Naît alors « Le Sel de la Baye », structure bouinaise visant à accompagner les sauniers pour rédiger leurs dossiers de calamités.

Et demain ?...

Thierry est serein quant au futur de l'activité : « Il y a de la place pour tout le monde. C'est un travail complet, solitaire et complexe, et souvent il faut s'acharner... ». Il y a 25 ans, la reprise d'activité a pu étonner, bien qu'elle ait accompagné un mouvement d'ensemble dans la tota-20 ans, le sel produit ici était moins populaire : lité des centres de production de Guérande, de Ré ou de Noirmoutier ; aujourd'hui, elle fait la fierté des anciens.

> Thierry reste néanmoins réaliste. Les changements climatiques, la gestion des eaux pluviales et une attention particulière à la qualité des eaux le tiennent en éveil.

Fort de son audace et avec un sourire commusion des nitrites et de certains adjuvants dans nicatif, Thierry fera découvrir pour la 25ème année, son métier au marais des Valencières. les jeudis et vendredis matin des mois de juillet et d'août, pour le plus grand plaisir des cu-



Carnet de l'ancienne coopérative de sel de Bouin

13 La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 12 La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022







Cyrille BAUD

Cyrille BAUD est né en 1982. À presque 40 ans, il nous raconte sa passion, son métier et la vision du futur qu'il porte sur une profession méconnue et pourtant si ancienne...

Cyrille a la bougeotte! Son tempérament d'insulaire – il est originaire de Bouin – lui a sans doute donné ce goût de l'aventure et de la découverte mais en gardant toujours un pied dans le marais. Après dix années de travail dans l'ostréiculture il décide, à l'aube de ses trente ans, d'effectuer une saison à Guérande et y découvre le métier physique de paludier. Brouette et fleur de sel n'ont plus de secrets pour lui et le convainquent d'intégrer pendant une année un centre de formation afin de devenir saunier.

C'est une autre saunière de Bouin, Hélène PIN-CEMIN qui l'invite à rejoindre cette folle aventure. Cyrille poursuit : « C'était mon défi de la trentaine : j'ai alors repris, avec Hélène comme maitre de stage, un ancien marais qui n'était plus en activité depuis près de cinquante ans... Un challenge majeur et réussi! ».

Cyrille va reconstruire à la main, sans intervention mécanique, ce qui deviendra son outil de travail. Modestement, il s'explique : « Le marais existait, je n'ai fait que restaurer ce que les anciens avaient inventé. Ils ont façonné de leurs mains cet espace dont j'ai retiré la vase qui s'y était accumulée depuis tant d'années. » Trois ans de travaux ont été nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

Routard infatigable, il nourrit une passion pour l'Amérique centrale où il se rend régulièrement; la nature et les éléments y tiennent une place de choix. Comme il aime à le rappeler, c'est l'alchimie des éléments qui le motive : « Le métier de saunier est le résultat d'une alchimie, celle de l'eau, du vent, du soleil et de la terre ; c'est un métier connecté les pieds au sol. ».

Cyrille n'est pas avare et aime partager mais avoue à demi-mot apprécier ce lien intime et secret qui l'unit à son marais : « J'aime être en lien avec les éléments. C'est mon écosystème » - il sourit malicieusement - « J'ai tout de même un téléphone! Il faut avouer que pour les prévisions météo c'est plutôt pratique! ».

Cyrille reste serein sur l'avenir de la profession mais se risque néanmoins à critiquer l'information parfois catastrophiste qui est faite concernant la consommation du sel : « Comme tout abus, le sel ne doit pas être consommé en trop fortes quantités. Néanmoins, la qualité du sel récolté ici ne peut être mise en adéquation avec les sels du midi ou du sel gemme, cela n'a rien à voir ! ».

Pour lui, Bouin doit retrouver sa place dans le concert des producteurs de sel : « C'est notre Histoire, notre patrimoine. Parmi plusieurs centaines de sauniers exerçant en France, nous sommes moins de 20 dans tout le marais breton. Un groupement coopératif du sel du continent pourrait nous permettre de ne pas avoir à assurer la partie commerciale qui demande beaucoup de temps et beaucoup d'énergie ». Assurément, Cyrille s'inscrit dans la grande tradition des sauniers de l'île de Bouin.



LA MÉDIATHÈQUE A SOUFFLÉ SA PREMIÈRE BOUGIE!

Pour fêter l'anniversaire de son ouverture, le 26 février dernier, un jeu de piste quizz a été organisé afin de faire mieux connaître la médiathèque. Une vingtaine de questions ont été posées comme : Combien de marches compte la médiathèque ? Quel livre a été le plus emprunté ? Ou encore, comment faire pour rendre ses documents en dehors des horaires d'ouverture ?... Le quizz se trouve toujours à l'accueil de la médiathèque. Les personnes souhaitant y participer peuvent venir y répondre et repartir avec une surprise !

Un grand merci aux usagers pour leur sourire et les échanges lors de leurs visites ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe pour sa joie communicative et pour l'accueil des lecteurs durant cette année et les nombreuses qui sont à venir.

UNE DÉCOUVERTE DE L'AVIATION À L'ESPACE DE L'ENCLOS

En ce début d'année, une exposition sur de Saint-Exupéry a été présentée à la médiathèque. Pour l'occasion, des animations ayant trait au courrier postal et à l'aviation ont été proposées par l'équipe. Pour faire écho à cette exposition, une rencontre à la salle de l'Enclos a été organisée le dimanche 13 mars avec Dominique HEYMELOT, président de l'aéroclub Beauvoir / Fromentine et avec Mariano BALDAU, photographe amateur. Dominique HEYMELOT a présenté différents avions de tourisme et leur permis de pilotage, en ponctuant son exposé d'anecdotes de vol. Quant à Mariano BALDAU, il a présenté des photos de Bouin et des alentours prises depuis un hélicoptère, une occasion de découvrir le territoire sous un nouvel angle et d'en admirer la beauté. Ces deux rencontres ont été riches d'informations et d'échanges pour l'unanime plaisir de voler.



Le mercredi 16 février après-midi a eu lieu à la médiathèque un atelier de bricolage en lien avec l'exposition Saint-Exupéry. Les enfants et les adultes présents ont été invités à construire un avion en bois qui pourrait être utilisé comme marque-page. Une fois les couleurs du fuselage choisies, il a été procédé à la décoration et au collage des ailes. Cet atelier a rencontré un vif succès auprès des participants et chacun a pu repartir, en plus de ses emprunts de livres, avec un magnifique avion.



© DPC - Agence Studio Garnier

LES SOIRÉES PYJAMA CONTINUENT À LA MÉDIATHÈQUE

Le premier mardi de chaque période de vacances scolaires à 19h30, l'équipe de la médiathèque propose aux plus jeunes une soirée pyjama.

Le mardi 8 février, rendez-vous a été pris pour écouter des histoires sur le thème du courrier, toujours en lien avec l'exposition Saint-Exupéry: lettres d'amour, lettres d'amitié, des histoires choisies qui ont montré l'importance des échanges épistolaires. Le mardi 12 avril, une nouvelle soirée pyjama a eu pour thème le printemps. Catherine et Pauline ont raconté des histoires illustrées de couleurs vives et printanières mettant en scène un ours qui souhaitait changer de latitude ou encore une jeune fille et un poisson courageux, prêts à vivre de nombreuses aventures!







PERSPECTIVE

discuter du dernier livre choisi : L'Hibiscus mations pour les membres de l'équipe de la pourpre de Chimamanda NGOZI ADICHIE. Ce roman se déroule au Nigéria et raconte le destin de Kambili et Jaja, un frère et une sœur, sous contres de « café-lecture » s'y sont déroulées. la coupe d'un père tyrannique. Premier roman de l'auteure, ce livre a rencontré un vif succès chez les personnes présentes qui ont pu expri- membres de l'équipe d'exercer une nouvelle mer leur perception de l'histoire.

Ce club lecture, ouvert à tous, permet de se retrouver et de discuter d'un même livre. Il n'y a ment été l'occasion de se retrouver avec des aucune obligation de l'apprécier, il suffit d'avoir un avis sur celui-ci et de vouloir le partager.

Pour la prochaine rencontre, qui aura lieu le jeu- rentes activités. di 9 juin à 18h30, nous parlerons du roman L'Enfant de sable de Tahar BEN JELLOUN. N'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque pour l'emprunter et découvrir le destin d'un enfant qui, née fille, est élevé comme un garçon par son père qui souhaite un héritier. Bouleversant et riche de descriptions, cette histoire ne devrait laisser personne indifférent.

HORAIRES

Mardi: 15h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 / 14h-18h30 Jeudi: 15h-19h Samedi: 9h-12h



DE NOUVELLES LECTURES COMMUNES EN DES FORMATIONS POUR L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE

Le club lecture s'est réuni jeudi 31 mars pour Le mois de mars a vu débuter un cycle de formédiathèque. Une journée dédiée à la lecture à voix haute et une demi-journée dédiée aux ren-Ces formations, proposées par la bibliothèque départementale de Vendée, ont permis aux compétence et ainsi de préparer au mieux les futures animations. Ces moments ont égalecollègues de Saint-Gervais permettant un partage d'expériences dans le cadre de nos diffé-

RETOUR À L'ÉCOLE PENDANT L'ÉTÉ

Eh oui! L'équipe de la médiathèque va proposer un retour à l'école cet été. Mais attention, pas n'importe quelle école : celle d'autrefois, avec tables en bois et plumiers. Cette exposition sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'enseignement d'alors et l'usage de la plume!

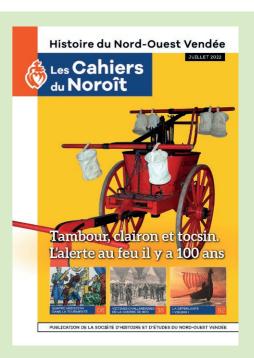
DES PARTENARIATS NOMBREUX

L'équipe de la médiathèque projette de nombreux partenariats avec différentes entités. Ainsi les enfants des classes des écoles de Bouin sont accueillis tous les mois pour des lectures et des moments privilégiés autour du livre. Des histoires leurs sont proposées avant qu'ils ne consultent eux-mêmes des ouvrages.

Plusieurs animations sont également proposées à l'EHPAD : deux fois par mois, des bénévoles de l'équipe se déplacent dans différents services afin de proposer des lectures à voix haute. Cela permet aux résidents de se retrouver et d'écouter des histoires qui peuvent leur rappeler des souvenirs. Une fois par mois, des livres sont emportés afin que les résidents aimant la lecture puissent lire des nouveautés. Une fois par mois aussi, dans la salle polyvalente de l'EHPAD, une séance de cinéma est proposée à tous ceux qui le souhaitent ; des films choisis pour leur thème y sont projetés.

Une animation a été proposée aux jeunes de l'ASSOLI le mercredi 16 mars. Pauline leur a présenté le bâtiment ainsi que le métier de bibliothécaire puis, des jeunes ont proposé à un groupe de résidents de l'EPSMS présents à la médiathèque des lectures d'albums à voix haute. Ce fut un beau moment de partage! D'autres rendez-vous sont prévus avec l'AS-SOLI, notamment au sujet du décryptage des informations médiatiques.





LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHALLANS PRÉ-**SENTE SES DERNIERS TRAVAUX**

Le 25 juin prochain, les érudits de la SHENOV (Société d'Histoire et d'études du Nord-Ouest Vendée) ont choisi Bouin pour venir présenter la dernière édition de leurs Cahiers du Noroit. Créée en 1973, l'association a pour but d'étudier l'Histoire au sens large et ceci au sein du territoire intégrant la communauté de communes Challans Gois Communauté et élargi au Nord-Ouest Vendée. Elle recueille et conserve tous les documents se rapportant à ce territoire, elle sauvegarde le patrimoine historique de la région et elle fait connaître le fruit de ses recherches au grand public.

Chaque année, la Société d'Histoire produit un document fourni qui vient éclairer la curiosité des amateurs sur des sujets d'Histoire locale. Bouin y est souvent citée sous les plumes de nombreux auteurs. Ainsi, en 2020, paraît une intéressante étude sur les *Cahiers de Doléances* de Bouin rédigée par Francis MALLARD.

Cette année, c'est au cœur de l'ancien logis des Sénéchaux de Poitou que sera dévoilée la nouvelle revue. Que vous soyez historien émérite, curieux ou simplement « de passage », n'hésitez pas à venir rendre visite aux membres présents à la médiathèque Yvon-Traineau, le 25 juin à partir de 15h.

Contact: Espace Jan et Joël MARTEL, 1C rue de l'Hôtel de Ville, 85300 CHALLANS

02 51 49 42 45

www.shenov.fr

Coups de cœur



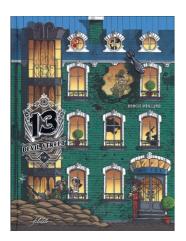
Coups de cœur



NOMADLAND

de Chloé ZHAO

Aux États-Unis, une femme vit dans sa camionnette aménagée après que l'entreprise où elle travaillait ait fermé, entraînant la désertion de la ville modèle où elle résidait. Elle parcourt le pays à la recherche de petits boulots et d'emplois saisonniers : Amazon à Noël, ramassage de betteraves, entretien d'un camping... Au ban de la société, elle découvre l'entraide avec d'autres nomades comme elle. Histoire forte car vécue par nombre d'Américains, ce film montre les difficultés rencontrées mais également l'importance de oppose et qui vont finalement s'unir pour essayer la liberté. **Ce film** a reçu trois Oscars dont celui du meilleur film de l'année 2021.



13 DEVIL STREET

de Benoît VIEILLARD

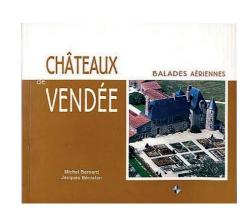
En 1888, Jack l'Éventreur sévit à Londres. Et au 13 Devil Street, les morts s'enchaînent. Qui peut être le coupable ? **Cette bande dessinée** est originale car le lecteur suit la vie de tous les locataires de l'hôtel en même temps, la façade étant coupée pour montrer l'intérieur de toutes les chambres. C'est haletant, parfois violent mais truffé de détails. Et le tome 2, 13 Devil Street 1940 est tout aussi passionnant! Un bijou d'invention.



LES GRACIÉES

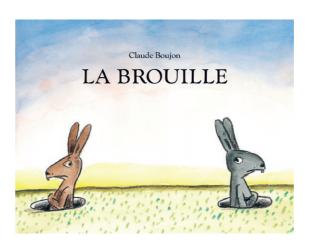
de Kiran MILLWOOD HARGRAVE

Ce roman dépeint la vie d'un village de pêcheurs norvégiens, en 1617. Après une tempête où tous les hommes sont morts en mer, les femmes reprennent le flambeau pour ne pas mourir de faim. Malheureusement, le seigneur du territoire, accompagné d'un nouveau pasteur, va mettre à mal le fragile équilibre existant. En effet, le nouveau pasteur vient enquêter sur... des sorcières ! Roman librement adapté d'une histoire vraie, le lecteur découvre le récit de deux femmes que tout de survivre. De belles descriptions éclairent ce roman passionnant.



CHÂTEAUX DE VENDÉE, **BALADES AÉRIENNES**

de Michel BERNARD et Jacques BENISTAN Ce livre documentaire permet de découvrir des châteaux de Vendée, avec des photos aériennes et de courts textes présentant l'origine des bâtiments. Châteaux anciens ou reconstruits... la richesse de la Vendée se découvre dans ces pages. À lire pour préparer ses vacances.



LA BROUILLE

de Claude BOUJON

Monsieur Brun et Monsieur Grisou sont deux lapins voisins. Ils vivent tranquillement jusqu'au jour où les habitudes de l'un énervent l'autre. Aucune solution ne semble possible lorsqu'un danger éclate. **Album** simple et court sur l'importance du bien vivre ensemble.



LA NUIT AU MUSÉE

de Shawn LEVY

Pendant la journée, tout est calme dans un musée de New York où des centaines de personnes viennent découvrir l'évolution de la vie sur Terre. Mais pendant la nuit, les mannequins et les anciens squelettes prennent vie. Le héros, engagé comme gardien de nuit, va vite découvrir que son travail n'est pas d'empêcher des voleurs d'entrer mais les animaux de sortir ! Film fourmillant d'humour et d'actions, il est un vrai régal pour petits et grands.



UNE ANNÉE EN POÉSIE

d'Emmanuelle LEROYER

Ce recueil de poèmes regroupe des textes classés suivant les saisons. Extraits de longues poésies ou de courts poèmes, devinettes, charades... ce livre regorge de textes, magnifiquement illustrés par Frann PRESTON-GANNON, un joli moment de pause pour petits et grands.



CHARLIE ET LE GRAND ASCENSEUR DE VERRE

de Roald DAHL

Vous connaissez l'histoire de Charlie ? Mais oui, le petit garçon qui découvre un ticket d'or dans sa barre de chocolat et qui a ainsi le droit de visiter la magnifique chocolaterie de Willy WONKA! Eh bien! Il y a une suite à ce roman... Charlie et sa famille ont embarqué dans un ascenseur de verre pour survoler la chocolaterie. Mais l'ascenseur les conduit jusque dans l'espace où ils devront se battre contre des êtres monstrueux. Cette nouvelle aventure permet de découvrir ou redécouvrir un univers fantastique et drôle.



LA VILLE DE BOUIN FIÈREMENT REPRESENTÉE AU DERNIER SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE À PARIS

pour ce grand évènement créé en 1964, que se mander un contrôle et de rappeler un plateau. retrouvent le monde agricole mais également les acteurs du monde de la mer, des énergies À l'issue des dégustations, une fiche est transvertes, des produits régionaux ou des Institutions.

Cette année, du 26 février au 6 mars, c'est Porte de Versailles que s'est installée la plus grande « Annulé l'année précédente en raison du ferme de France!

passée inaperçue! Répondant au doux nom de « Norvège », cette montbéliarde née en 2017, (Christophe, Véronique et Quentin FORRÉ), médaille d'or sous les applaudissements nourris de la salle. Beaucoup d'émotion pour Quentin FORRÉ qui déclare : « C'est une véritable joie d'être présent ici, à la suite de mon père compense d'un travail de longue haleine. »

grand évènement national est aussi l'occasion d'argent et de bronze. Bien plus qu'une simple récompense, cette distinction assure reconnaissance et sérieux aux produits concernés et à ceux qui les produisent.

Entre les bières, les foies-gras, les vins ou le miel figurent aussi... les huîtres! Nombreux sont les ostréiculteurs de la baie de Bourgneuf à s'être inscrits au concours même si les places en finale sont peu nombreuses!

Les dégustations commencent dès 8h dans l'un des halls du parc des expositions. Regroupés par tables de dégustations autour d'un président de table, les membres du jury (amateurs, professionnels et membres de l'administration) dégustent et notent les précieux mollusques soumis à de nombreux critères : aspect extérieur, texture, nez, mâche ou aspect intérieur de la coquille. Bien évidemment, les plateaux

Les Bouinais sont fiers de leurs productions lo- sont anonymes et seul un numéro permet de cales dont la réputation dépasse de très loin les différencier. L'exercice n'est pas facile! En les frontières du département. C'est à Paris, cas de doute sur une série, il est possible de de-

> mise au jury qui délibère. Pour 2022, la profession peut être fière puisque pas moins de quatre établissements bouinais ont été décorés!

COVID, l'édition 2022 était très attendue. La qualité était au rendez-vous et les huîtres qui Présente sur le ring, une vache star n'est pas nous ont été proposées correspondaient aux critères de notation. Président de table cette année, j'avoue qu'il a été difficile de départapropriété du GAEC Le Gargoteau de Bouin ger certains candidats, particulièrement pour les huîtres creuses des Pays de la Loire dont spécialiste de la race montbéliarde depuis 1979, le nombre de candidats a considérablement a été couronnée de succès en décrochant la augmenté. C'est une grande fierté pour nous, Bouinais, de bénéficier de la reconnaissance d'un produit de haute qualité qui met en avant les savoir-faire de nos producteurs » déclare Thomas GISBERT, maire de Bouin et membre et de mon grand-père. Décrocher l'or est la ré- du jury du concours général agricole depuis sept ans.

Mais il n'y a pas que les bovins qui ont tenu le Pendant cette semaine de salon, le mardi revêt haut du pavé cette année au Salon! En effet, ce une saveur toute particulière : il s'agit en effet du « Mardi de la Vendée », occasion de rendu Concours Général Agricole, créé en 1870, contrer élus nationaux, membres du gouvernequi décerne les biens connues médailles d'or, ment et professionnels afin d'échanger au sujet des craintes, des difficultés et des enjeux de la filière agricole dans sa globalité.

> La présence de l'agriculture bouinaise au Salon a été très remarquée et nos agriculteurs y ont été récompensés à leur juste valeur.



Ouentin FORRÉ

PALMARÈS BOUINAIS DE L'ÉDITION 2022



Huîtres creuses « Fine de Claire » des Pays de la Loire Médaille de **bronze** : EARL Les Vendéennes du Large La Louippe à Bouin



Huîtres creuses fines des Pays de la Loire

Médaille d'or : Baptiste RAIMBAUD - Port des Champs à Bouin Médaille **d'argent** : Maison BURGAUD - Polder du Dain à Bouin



Huîtres creuses spéciales de claire des Pays de la Loire Médaille d'argent : EARL Les Vendéennes du Large La Louippe à Bouin



Huîtres creuses spéciales des Pays de la Loire Médaille de **bronze** : EARL Ile Bergère BERTRAND Père et Fils

Port des Brochets à Bouin





Membres du jury

LE SALON DE L'AGRICULTURE EN 2022

502 757 : c'est le nombre de visiteurs qui ont passé les portes de la plus grande ferme de France.

4 200 : c'est le nombre d'animaux qui ont été présents sur place.

1200 : c'est le nombre d'exposants qui ont présenté leur savoir-faire aux visiteurs. Originaires d'une vingtaine de pays, ils se sont répartis dans les huit pavillons qui composent le Salon. Ce sont des éleveurs qui ont présenté leurs animaux, mais aussi des producteurs de lait, de viande, de vin et de céréales ; certains d'entre eux ont réalisé jusqu'à 30 % de leur chiffre d'affaires durant l'évènement.

40 000 : c'est le nombre de litres de lait qui a été produit sur toute la durée du Salon par les quelques 360 vaches laitières qui ont fréquenté la salle de traite. Ces vaches, mais aussi les autres animaux présents, ont nécessité l'utilisation de 230 tonnes de paille, 1 080 balles de tourbes, 100 tonnes de foin et 625 bottes de copeaux.







UNE BORNE DE COLLECTE DE COQUILLES D'HUÎTRES!

Il y a des inventions qui interpellent, et celle d'un vendéen amateur d'huîtres ne nous a pas laissés indifférents. Philippe GABORIAU et son équipe ont créé un concept tout à fait original en imaginant valoriser les coquilles d'huîtres! En sollicitant les élus de Bouin, ils ne pouvaient qu'avoir un accueil favorable!

On connaissait les huîtres brovées et transformées en chaux pour le monde agricole, mais de là à imaginer d'en faire de la vaisselle haut de gamme, il fallait y penser! C'est pourtant l'idée d'ALEGINA, cette jeune entreprise basée au Poiré-sur-Vie.

Chaque année, ce sont 60 000 tonnes de coquilles sur les 180 000 tonnes produites qui ne sont pas recyclées.

La marque ALEGINA est née, au départ, de l'envie de réutiliser ce matériau dans une pâte de céramique. Son fondateur déclare : « Sous la marque Kaomer, cette pâte, dite « céramique de la mer », permet de créer des services pour les arts de la table ou des bijoux. Dans notre laboratoire de 600 m2 au Poiré-sur-Vie, nous offrons nos créations aux restaurateurs ou designers »

Un accord avec la ville de Bouin et Challans Gois Communauté a été trouvé pour installer la borne de collecte à côté des PAV - entendez Points d'Apports Volontaires ou plus couramment « containers » situés boulevard de la Revnerie.

N'hésitez pas à y déposer vos coquilles vides qui seront transformées... en Kaomer, porcelaine biosourcée. Quelques pièces, résultat de cette invention, sont disponibles au Café de l'Isle de Bouin, Place de l'Église.

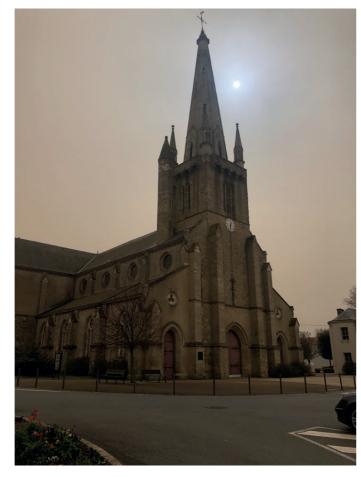
L'entreprise réalise aussi des pavés drainants bas carbone destinés aux collectivités pour leurs routes et places sous le nom de pavé Vivaway : ce pavé, aussi dur que du granit, est perméable à l'air et à l'eau, laisse le sol respirer et, vu sa perméabilité, peut être un atout pour la végétalisation.

ALEGINA propose aussi un substrat - toujours à base de coquilles d'huîtres - pour végétaliser les toits : le Vivaroof.

Renseignement: ALEGINA, 50 rue du Séjour, 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE **4** 07 83 77 67 02

contact@alegina.fr
www.alegina.fr

LE SABLE DU DÉSERT EN VACANCES À **BOUIN!**





LE SÉNAT. AU PLUS PRÈS DES ÉLUS

Le 11 mars dernier, Annick BILLON*, sénatrice de la Vendée, accompagnée des membres de son cabinet a rendu visite aux élus de Bouin.

aux adjoints d'échanger avec la sénatrice sur les questions majeures du mandat. Si l'urbanisme et la défense contre la mer ont été au programme, les sujets liés à l'école, au commerce de proximité, au désenclavement, à la mobilité, à la santé et à l'économie ont également été évoqués et ont suscité de nombreuses auestions.

Après un passage par les ports de Bouin, treprises LHYFE et NAVALU au port du Bec.

*Originaire de la région parisienne, Annick BIL-LON, née le 3 août 1967 à Antony, est la première femme sénatrice de Vendée. Élue depuis 2014, elle est membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et membre de la délégation sénatoriale aux entreprises.



GÉRARD GAVORY, NOUVEAU PRÉFET DE LA **VENDÉE EN VISITE À BOUIN**

Vendredi 17 mars, Gérard GAVORY*, nouveau préfet de la Vendée, accompagné de Johann MOUGENOT, sous-préfet des Sables d'Olonne, Une matinée à la mairie a permis au maire et nous ont fait l'honneur de leur visite.

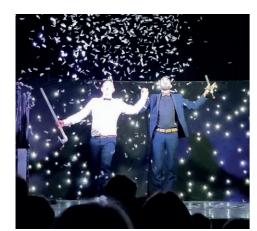
> Arrivés dans la matinée salle de l'Enclos, ils ont pris part au comité syndical du SYDEV - Syndicat de Développement de l'Énergie de Vendée. Après un passage à la mairie, accompagnés d'Alain LEBOEUF, président du département et de Laurent FAVREAU, président du SYDEV, ils ont été invités par le maire à visiter dans l'après-midi l'usine LHYFE.

l'après-midi a été consacrée aux visites des en- Les questions de la défense contre la mer, du confortement des diques et de l'urbanisme ont été au cœur des échanges qui se sont terminés par la visite du chantier de la digue du Dain, en présence d'Alexandre HUVET, président de l'intercommunalité et de Jean-Yves BILLON, maire de Beauvoir-sur-Mer.

> Cette date marque la première visite officielle du préfet depuis sa prise de fonction.

> *Originaire du Nord, Gérard GAVORY, né le 6 octobre 1958 à Hazebrouck, a passé l'essentiel de sa carrière dans le Sud-Est de la France. Il est entré dans le corps préfectoral en 1996. avec un passage dans les sous-préfectures du Vald'Oise et de Calais, entre 2004 et 2010. Nommé préfet de Haute-Corse en 2017, puis préfet de la Manche en 2019, il devient le 22 novembre 2021, préfet de la Vendée, succédant à Benoit BROCARD.

BOUIN SOLIDAIRE DE L'UKRAINE









Symboliquement, l'église a été éclairée aux couleurs du drapeau ukrainien

DE LA MAGIE POUR L'UKRAINE

C'est devant une salle comble que se sont produits le samedi 16 avril dernier le célèbre duo belvérin *Juminiman and Co* pour un spectacle de magie en faveur de l'Ukraine. Deux heures de show ont permis d'oublier une actualité maussade, le temps d'une soirée. Quel beau moment de partage et de solidarité en faveur d'un peuple opprimé!

À l'initiative des deux magiciens désormais bien connus des Bouinais - ils avaient déjà enchanté les plus jeunes à l'occasion d'un spectacle de Noël en décembre 2020 - la ville de Bouin s'est immédiatement engagée en mettant gracieusement à leur disposition la salle de l'Enclos. Plus de 200 personnes ont répondu à l'appel. Petits et grands ont été enchantés par les nombreux tours de magie réalisés : apparition d'oiseaux, de chiens ou de chats, passe-passe ou jeu de cordes... Un petit moment de frayeur a été ressenti lors du découpage de l'un des deux acolytes enfermé dans une boite!

La recette du spectacle, 1500 euros, a été convertie en dons alimentaires pour l'Ukraine, achetés à prix coûtants chez l'un des partenaires de la soirée.

La ville de Bouin remercie *Juminiman and Co* pour leur investissement dans cette cause!

LES BOUINAIS GÉNÉREUX

Depuis quelques semaines, la commune de Bouin se mobilise pour venir en aide au peuple ukrainien dont le pays est dévasté par la guerre. Symboliquement, l'église de Bouin a été éclairée aux couleurs du drapeau ukrainien.

Des permanences ont été mises en place et se poursuivent avec l'aide des élus et autres bénévoles afin de récolter des dons : matériel médical, denrées alimentaires, couvertures, médicaments, produits d'hygiène, etc... Les dons sont à déposer à la mairie aux heures d'ouverture. Plusieurs convois sont déjà parvenus en Ukraine grâce au partenariat avec la protection civile, l'association des maires de France, Challans Gois Communauté et l'association Les joyeux petits souliers (Vendée Ukraine).

Des documents sont disponibles à la mairie pour les familles souhaitant héberger des ukrainiens

Merci à celles et à ceux qui participent à cet élan de solidarité et de générosité.

Renseignement:



LA CHASSE AUX OEUFS

Avec un peu d'avance sur le calendrier officiel, les cloches sont revenues dans notre village pour y déposer des œufs en chocolat à l'attention des petits Bouinais. À 14h30, le vendredi 15 avril, accompagnés de leurs proches, les enfants se sont retrouvés près du point i ; beau temps et bonne humeur étaient de la partie! Fouillant dans tous les recoins et cachettes offerts par la nature, les enfants ont mené à bien leur recherche. Après avoir rassemblé tous les chocolats, ceux-ci ont été redistribués par le maire aux enfants présents. Tous sont repartis avec le sourire, très satisfaits de cette chasse aux œufs.

DES CHOCOLATS DE PÂQUES POUR LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD

Pour faire suite à la chasse aux œufs organisée pour les enfants à l'occasion des fêtes pascales et à l'initiative des élues du conseil municipal des enfants, des œufs en chocolat ont aussi été offerts aux résidents de l'établissement de la Reynerie. En raison des protocoles du Covid encore en vigueur, c'est aidé par Bernadette GABORIT, animatrice de l'établissement, que Thérèse CHARIER et Thomas GISBERT ont, au nom des élues, remis les « gourmandises » aux séniors.



DES VOLONTAIRES POUR LES ÉLECTIONS

À l'occasion des élections présidentielles des 10 et 24 avril, c'est une organisation particulière qu'il a fallu mettre en place afin de recevoir les électeurs dans les meilleures conditions.

Trois équipes d'élus et de volontaires ont organisé les élections dans le respect du code électoral dans les trois bureaux de vote dans notre commune : la salle de l'Enclos, la mairie annexe de l'Époids et la mairie.

Pour ces deux journées marathons avec une amplitude horaire plus importante qu'à l'ordinaire (8h à 19h), ce sont plus d'une douzaine de scrutateurs qui se sont portés volontaires pour prendre part au dépouillement et permettre une rapide proclamation des résultats.

Avec une participation au-dessus de la moyenne nationale, les Bouinais ont manifesté leur choix.

Les élus de Bouin remercient les nombreux volontaires qui ont pris part au dépouillement de ce scrutin majeur.

Rendez-vous les **12 et 19 juin** pour les élections législatives. Si vous souhaitez devenir scrutateur, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie de Bouin.

Renseignement:

Mairie de Bouin, Place de l'Église

02 51 49 74 14

contact@bouin.fr





ACTUALITÉ MUNICIPALE

ACTUALITÉ MUNICIPALE

NEWS

Budget

COMPRENDRE LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget primitif de l'année 2022 a été voté lors du conseil municipal du 4 avril dernier.



Véronique FRADIN, adjointe aux finances

BUDGET 2022 VILLE DE BOUIN 2200 HABITANTS

5.9 M€:

3.4 M€ pour le fonctionnement

2.5 M€

pour l'investissement

Le budget permet de :

Prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes de la ville de Bouin au cours de l'année.

Choisir la politique fiscale et financière de la commune,

Déterminer les principaux investissements. Ce budget a été élaboré dans un contexte contraint lié à la crise. Cependant, les dotations de l'État ne subissent pas de baisse. Elles permettent, ainsi que les subventions des différents organismes publics ou privés et les recettes propres de la collectivité, d'engager des projets d'investissement, sans avoir recours à l'emprunt. Les dépenses sont ainsi maitrisées et répondent au principe de l'équilibre budgétaire, sans augmenter les impôts locaux.

LE BUDGET COMPREND DEUX SECTIONS:

Le fonctionnement

Il correspond aux dépenses et aux recettes liées à l'activité de la commune.

NATURE DES DÉPENSES

L'investissement

Il correspond aux finances des services publics et des politiques publiques.

Frais liés :	Impôts locaux.	- Le fin
- Aux salaires du personnel	Dotation globale de	trava
- À l'achat de fournitures	fonctionnement (DGF).	- L'enti
- À l'entretien des locaux	Gestion:	- L'équ
- Aux subventions	- Des biens domaniaux	riel et e
attribuées à divers	- Des produits fiscaux	- Le r
organismes.	- De la redevance que	crédits
	paient les usagers sur	- Etc
	différents services (loca-	
	tion de salles)	

SOURCE DES RECETTES	NATURE DES DÉPENSES	SOURCE DES RECETTES
Impôts locaux.	- Le financement des	- Les subventions
Dotation globale de	travaux	- La taxe d'aménagement
fonctionnement (DGF).	- L'entretien de la voirie	(TA)
Gestion :	- L'équipement en maté-	- Le fond de compensa-
- Des biens domaniaux	riel et en mobilier	tion de la TVA.
- Des produits fiscaux	- Le remboursement de	
- De la redevance que	crédits	
paient les usagers sur	- Etc	
différents services (loca-		

Les emprunts en cours :

Au 1er janvier 2022, huit emprunts sont en cours de remboursement.

Ces emprunts permettent de financer des travaux, tels ceux de la station d'épuration (jusqu'en 2039) et de la construction de la maison de santé du Grain d'or (jusqu'en 2031).

Leur montant cumulé s'élève, au 1er janvier 2022, à 2 207 432 euros.

La fiscalité locale (impôts et prélèvements obligatoires) :

Afin de ne pas peser sur votre pouvoir d'achat, à nouveau, vos élus ont fait le choix de conserver les mêmes taux : 41,14 % pour la taxe foncière sur le bâti et 55,69 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Les axes majeurs d'investissement :



PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COM-MERCE EN CENTRE

BOURG par l'acquisition de biens immobiliers pour favoriser l'installation de petits commerces et de services



SOUTENIR LES ASSO-CIATIONS ET LA DYNA-MIQUE SOCIALE DES AÎNÉS ET DES PLUS

JEUNES par l'attribution de subventions, la mise à disposition de salles confortables, le développement du futur complexe sportif...



POURVOIR À LA DE-MANDE LOCATIVE DES PERSONNELS SAISON-

NIERS en installant un dispositif de logement à louer sur des périodes courtes et ainsi répondre à une demande des artisans, hôteliers, ostréiculteurs...



RENDRE LA COM-MUNE ATTRACTIVE

par le développement de services (garderie communale, espace de coworking...)



ADAPTER LE PATRI-MOINE COMMUNAL à

la transition énergétique par l'isolation interne des bâtiments



VALORISER LES ESPACES REMAR-QUABLES en accom-

pagnant leur transition avec le souci d'offrir un modèle plus cohérent du point de vue esthétique (les espaces proches du rivage, la place de l'église, le cimetière...)



SOUTENIR L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS

par une politique ambitieuse d'acquisition foncière



RECRUTER DES AGENTS EXPÉRIMEN-

TÉS suite aux départs de certains agents et améliorer leurs conditions de travail par le renouvellement du parc informatique devenu obsolète

Les budgets annexes autonomes :

Outre le budget principal de la commune, cinq budgets annexes distincts ont été mis en place. Ils concernent les services locaux spécialisés, dotés de l'autonomie financière mais non de la personnalité morale, et les services dont il convient d'individualiser la gestion. Ces budgets annexes permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs dans le but d'équilibrer les comptes.



ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT 238 035 € INVESTISSEMENT 471 726 €

COMMERCE DE PROXIMITÉ FONCTION (ÉPICERIE) 52 707 € FONCTIONNEMENT INVESTIS 30 375 €

13 673 € INVESTISSEMENT 12 909 €



MAISON DE SANTÉ FONCTIONNEMENT 52 707 € INVESTISSEMENT



POLDERS FONCTIONNEMENT 287 058 € INVESTISSEMENT 521 148 €



CENTRE COMMU-NAL D'ACTION SOCIALE CCAS FONCTIONNEMENT 13 195 €

Renseignement : mairie de Bouin 402 51 49 74 14 🖂 adjoint-finances@bouin.fr

Brèves des commissions

COMMISSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

La commission sport et vie associative s'est réunie le 16 mars dernier. À l'ordre du jour : l'examen de plus d'une trentaine de demandes de subventions émanant d'associations d'activités sportives, d'animations, de loisirs, culturelles, d'enseignement à caractère général et social. Le conseil municipal qui s'est tenu le 04 avril 2022 a validé les subventions pour un montant total de 37 568 euros.

Renseignement : Mairie de Bouin € 02 51 49 74 14 ⊠ adjoint-finances@bouin.fr

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE, FÊTES ET CÉRÉMONIES

La commission communication s'est réunie le 26 avril. Pour l'occasion, Virginie ROHR, chargée du développement touristique de Challans Gois, a fait le déplacement pour présenter l'ensemble des actions portées par l'intercommunalité. Les élus ont abordé des sujets variés tels les sentiers de randonnée, la Vélodyssée ou le projet de sentiers équestres initié par les élus de Bouin. La réunion s'est poursuivie sur les principaux - et nombreux - évènements de l'été, les manifestions de la rentrée comme les journées du patrimoine et les publications de la ville (livret parcours patrimoine, etc...). Pauline PASQUIER et Valérie NAULEAU ont également présenté les activités proposées à la médiathèque.

Renseignement: Mairie de Bouin 4 02 51 49 74 14 communication@bouin.fr

Travaux et projets

CHANTIER DE LA DIGUE DU DAIN

Un arrêt des travaux pendant la période tempétueuse hivernale de mi-décembre 2021 à mars 2022 ayant été acté, le ballet des pelleteuses a pu reprendre au chantier de la digue du Dain. Il occupe les ouvriers des entreprises partenaires, les agents de Challans Gois et les élus en charge de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Les travaux auront une durée totale de 16 mois. Ils ont pour but d'améliorer la protection du polder du Dain et de l'ensemble des activités économiques qui s'y développent (principalement l'ostréiculture) ainsi que la protection des terrains agricoles situés à l'arrière.

Ces travaux portent sur l'ensemble du linéaire des 4 km de la digue de protection contre les submersions marines. Ce confortement permettra l'évacuation de la carapace de béton fissurée et très abimée mais aussi le reprofilage de la digue, la pose d'un muret en crête de digue (permettant une possible rehausse ultérieure), la mise en place de la protection côté mer (géotextile, filtres et enrochements), la pose d'un grillage anti-fouisseur sous la terre végétale côté terre, le renforcement local de la berge du canal (permettant de garantir une bonne largeur du chemin d'entretien coté terre) et la remise en état du site.

Ces travaux coûtent 7,5 millions d'euros et sont financés par l'État (40 %), la Région (15 %), le Département (15 %), le Feder (8 %) et Challans Gois Communauté (22 %).

À l'heure de la rédaction de ce communiqué, l'avancée du chantier respecte les délais avec un travail global effectué sur un linéaire de plus de 2,5 km. La réception des travaux est prévue pour septembre 2022.





Renseignement:

Challans Gois Communauté, Hôtel de l'Intercommunalité. 1 boulevard Lucien Dodin. 85300 Challans

02 51 93 56 73

www.challansgois.fr

♣ Challans Gois Communauté



DE VOTRE COMMUNE

LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Par le souhait des élus de l'équipe municipale, la ville de Bouin se porte candidate pour le concours du label Villes et villages fleuris, label qui décerne de une à quatre fleurs aux collectivités engagées dans la valorisation de l'environnement. En Vendée, c'est le CAUE - Conseil en Architecture. Urbanisme et Environnement - qui décerne ce label national.

de votre commune, cette démarche récompense les meilleures actions tant sur la qualité de vie que sur la valorisation des paysages et le respect de la biodiversité. Comme le disent les Bouinais: « Il fait bon vivre ici! »

typiques, ce label donnerait à Bouin une nouvelle qualification, tant il est vrai que : « C'est Amateurs de bricolages, vos dons de nichoirs un beau petit village. »

puis plusieurs années pour l'amélioration du territoire, du bien-être de ses habitants et de ses visiteurs. Embellissement et développement des espaces verts, arrêt total des produits phytosanitaires chimiques, entretien des voiries et des bâtiments...: « C'est chouette ce ⊠ communication@bouin.fr que vous faites! ».

Ce label tient compte aussi des actions solidaires menées par la collectivité dans tous les espaces publics.

Le conseil municipal des enfants s'investit aussi pour la qualité de la vie locale dans le projet de création d'un jardin pédagogique au lotissement des Caraillères.

Dorénavant, Bouin propose également aux ha-En le déclinant sous l'appellation Le paysage bitants de contribuer à des actions de qualité. Si vous le souhaitez, vous pourrez venir en mairie récupérer un sachet de graines de fleurs sauvages à semer aux pieds de vos murs de trottoir. Ces végétaux éviteront un entretien permanent et favoriseront la diversité floristique et Avec son cachet patrimonial et ses paysages le plaisir des yeux : « C'est quand même plus beau que de l'herbe! ».

à oiseaux ou d'hôtels à insectes pourront tou-Les agents du service technique œuvrent de- jours trouver refuge dans les parterres de la

Votre coopération sera la bienvenue!

Renseignement : Mairie de Bouin

\(\) 02 51 49 74 14













UNE MAISON RÉGIONALE DES PATRIMOINES VIVANTS À SALLERTAINE

La Vendée et les Vendéens sont fiers de leur patrimoine riche et varié. De nombreux sites départementaux, tels la Chabotterie ou l'Historial, permettent de découvrir ou de redécouvrir au plus près de chez nous des lieux magiques où l'Histoire est mise en scène.

Au sein de l'intercommunalité, un soin tout particulier est accordé à l'identité du territoire et à sa valorisation, par le biais d'actions variées ou de soutiens actifs aux différentes associations du territoire : spectacles de l'Île Chauvet, salon du Livre de Saint-Gervais...

C'est autour de cette volonté affichée de préserver, de valoriser et de transmettre cette richesse que l'idée d'une *maison régionale des patrimoines vivants* a surgi. Après l'étude lancée en 2019, les élus de Challans Gois Communauté se sont engagés dans la réalisation de ce bâtiment dont la gestion sera confiée à l'association OPCI (Office du Patrimoine Culturel Immatériel). Depuis 40 ans, l'OPCI préserve la mémoire collective et le patrimoine vivant en collectant des fonds ; ils permettent une valorisation majeure du PCI (Patrimoine Commun Immatériel).

Qu'est-ce que le PCI?

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) englobe les pratiques et les savoirs dont chacun hérite en commun et qu'il s'efforce, avec d'autres, de faire vivre, de recréer et de transmettre. Ce patrimoine vivant découle de la Convention Unesco de 2003 pour la sauvegarde du PCI, ratifiée par la France en 2006 et mise en œuvre par le ministère de la culture. Le PCI recouvre les expressions et traditions orales, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les savoirs et pratiques relevant des arts du spectacle, les savoir-faire artisanaux ou encore les connaissances en lien avec la nature et l'univers.

Localement, le saut à la ningle, les rondes chantées, la gastronomie maraîchine et l'ensemble des parler du marais font partie de ce patrimoine qu'il est nécessaire de conserver et de transmettre.

La future maison et la labélisation ethnopôle

Cet établissement sera érigé à Sallertaine. Il proposera au rez-de-chaussée un vaste espace de visite pour une immersion totale dans la culture maraîchine. À l'étage, un observatoire permettra de découvrir le marais breton ; un vaste travail de labélisation au titre d'ethnopôle est d'ores et déjà engagée.

L'ethnopôle est un label qui a été créé par le ministère de la Culture en 1996. Il est attribué aux institutions culturelles conduisant une politique d'excellence en matière de recherche, d'informations et d'actions culturelles, autour du patrimoine culturel immatériel. La thématique de l'homme et de l'eau a été proposée, une évidence pour ce projet au cœur du marais ; neuf sites en France bénéficient de cette distinction.

La communauté de communes se porte maître d'ouvrage du bâtiment avec un partenariat majeur de la région des Pays de la Loire et du département de la Vendée. Fort de l'expérience de l'OPCI, ce site devrait voir le jour en 2025 ; il viendra valoriser la culture maraîchine à laquelle nous sommes tant attachés.

Renseignement : OPCI et Centre de ressources EthnoDoc,4 place de la Rochejaquelein, 85300 LE PERRIER ♣ 02 28 11 42 51 ☑ contact@opci-ethnodoc.fr ∰ www.opci-ethnodoc.fr





CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ SOUTIENT LA FILIÈRE AVICOLE

Avec le célèbre canard de Challans, notre ville ne pouvait rester insensible à la crise qui touche le monde avicole.

En présence de Lydie BERNARD, vice-présidente de la région des Pays de la Loire, les élus de la communauté de communes ont voté une enveloppe de 500 000€ pour venir en aide à la filière avicole frappée par la crise aviaire. Cette somme viendra compléter les solutions apportées par la Région, l'État et autres partenaires...

En lien avec la chambre d'agriculture, une réunion sera prochainement organisée avec les professionnels concernés. Il leur sera présenté différents dispositifs pour être à l'écoute de leurs besoins et pour les soutenir dans les difficultés qui sont les leurs.



Obligation de mise en bâtiment ou sous-filet des animaux de basses-cours ou d'ornement : dinde, poule, canard, pintade, coq, perroquet, oiseau de plein-air.

Chaque propriétaire d'oiseaux est concerné. Le non-respect de ces mesures expose à des poursuites pénales. Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros, par animal.







Conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal de Bouin, l'opposition dispose d'un espace d'expression dans le bulletin municipal. Les élus de l'opposition n'ayant pas souhaité s'exprimer dans la Chronique de l'été, aucun contenu ne figure dans cet espace qui leur est réservé.





C'est un été riche en activités qui vous est proposé : balades nature, visites, expositions et déambulations gourmandes vous attendent à Bouin.

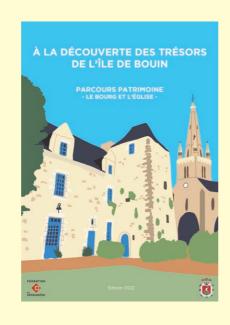
Découvrez le programme!

ÉDITIONS DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

PARCOURS PATRIMOINE : LE BOURG ET L'ÉGLISE

Envie de découvrir la commune à pied ou à vélo et de vous perdre dans les ruelles aux logis centenaires ? L'ancienne Île de Bouin vous offre la possibilité d'une balade culturelle et historique ! De la Grande Rue à la rue du Pas Marteau, de la Charraud de Beau Soleil à l'ancien port du Sud, cheminez dans les pas des seigneurs de Retz et du Maréchal de Clérembault ou des artistes peintres Lansyer et Yvon Traineau, tout en admirant les retables baroques de l'église Notre-Dame de l'Assomption.

Disponible à la Maison du Pays du Gois et à la mairie de Bouin.





UN NOUVEAU PARCOURS PATRIMOINE POUR CET ÉTÉ : LE MARAIS ET LES PORTS

Suite au succès du premier livret Parcours Patrimoine (sur le thème du bourg et de l'église), notre collection s'enrichit d'un thème qui cible le marais et les ports. Ce nouveau guide permet une découverte des trésors de l'île de Bouin à pied, à vélo ou à cheval. Outre la faune et la flore unique du marais de Bouin, découvrez d'anciens corps de garde, des bourrines, des salorges, des écluses, des ponts tricentenaires... sans oublier nos cinq ports pittoresques où la terre rencontre la mer : une parenthèse naturelle et iodée au cœur de l'été!

Disponible à la Maison du Pays du Gois et à la mairie de Bouin.

UNE CARTE GOURMANDE SPÉCIALE BOUIN

à la Maison du Pays du Gois.

Tout le monde connaît la carte Michelin mais... connaissez-vous la carte gourmande de Bouin ? Elle vous guide sur les sentiers pour découvrir les saveurs du territoire. Parmi les enseignes sur la carte, vous avez le choix entre viande à la ferme, sel, pain, huîtres et autres coquillages, sans oublier les restaurants gastronomiques. Disponible dans les commerces partenaires, à la mairie de Bouin et

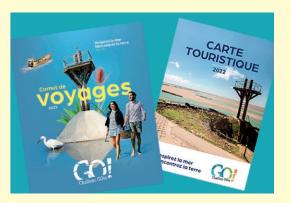


N'OI Acti Pavi des nom Marc

LES GUIDES GO CHALLANS GOIS DE L'ÉTÉ

L'office de tourisme *GO Challans GOis* a publié son **nouveau guide touristique ainsi que sa carte touristique** pour 2022. Le guide a été complètement revu pour offrir une meilleure visibilité des atouts de la destination ainsi qu'un meilleur référencement des acteurs touristiques.

Le guide touristique recense les lieux de visite, les activités nature, les incontournables comme le Passage du Gois, le Marais Breton Vendéen, les artisans de Sallertaine ou encore les ports atypiques de la baie de Bourgneuf.



Le volet gastronomie regroupe les adresses gourmandes du territoire et les producteurs locaux ainsi que les marchés. Un annuaire des hébergements est aussi disponible. Ces guides et cartes sont diffusés sur tout le territoire de Challans Gois Communauté Le site www.gochallansgois.fr est mis à jour en continu avec l'information sur les services, les activités et les animations.

ÉDITIONS DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

N'OUBLIEZ PAS... LE MARCHÉ DU SAMEDI!

Activité présente toute l'année mais sublimée en été, découvrez tous les samedis, place du Pavillon, le marché de Bouin. À l'ombre de beaux arbres, profitez des fruits et légumes de saison, des fleurs, du poisson de la baie de Bourgneuf, des charcuteries du coin et autres plaisirs gastronomiques et locaux. Bien plus qu'un marché, un art de vivre à la bouinaise!

Marché de Bouin, tous les samedis de 8h à 12h, place du Pavillon.

Information: Mairie de Bouin **६**02 51 49 74 14 ⊠ contact@bouin.fr







La Chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022

FÊTES À NE PAS MANQUER!

17 juin 2022 BELA MUSIQUE Place du Pavillon

ÇA VA SWINGUER À BOUIN! RENDEZ-VOUS LE 17 JUIN

Attachés à la musique, les Bouinais se donnent rendez-vous **vendredi 17 juin** 2022. Après une première partie laissée à la discrétion de nos artistes, danseurs et chanteurs locaux tels *K'danse Bouinaise* et la chorale *Isle Do Ré*, c'est le groupe vendéen Copains des Bois qui enflammera la scène!

Cette fête très attendue se déroulera dans la cour du Pavillon, à partir de 19h30 jusqu'au bout de la nuit!

Information : Mairie de Bouin

C 02 51 49 74 14 ⊠ contact@bouin.fr

NUIT DES ÉGLISES 2022

Fidèle rendez-vous dans le calendrier bouinais, la ville de Bouin et la paroisse proposent leur *Nuit des églises* le **samedi 25 juin** prochain. De 15h à 18h30, dans ce lieu de prière et d'Histoire, découverte du Chemin de croix nouvellement restauré, des retables baroques uniques en Vendée et d'une partie du trésor dont un ostensoir néogothique en vermeil tout juste classé au titre des Monuments historiques!

À 19h, messe anticipée célébrée par l'abbé Armand DOUTEAU.

À 21h30, concert de blues avec le groupe Moly Blue. Pour clore ce bel évènement, une collation sera offerte.

Information : Mairie de Bouin

C 02 51 49 74 14 ⊠ contact@bouin.fr



BOUIN FÊTE NATIONALE BAL DES POMPIERS BAL DES POMPIERS ET FEU D'ARTIFICE VILLE DE 80UIN

LE BAL DES POMPIERS!

C'est un rendez-vous incontournable que vous donne l'amicale des sapeurs-pompiers de Bouin, le **mercredi 13 juillet** 2022 à 20h pour son bal annuel. En cette veille de la fête nationale, venez danser au complexe sportif du Poiroc sous les lampions et les fanions tricolores, ambiance garantie! En fin de soirée, à 23h, le feu d'artifice offert par la municipalité et signé Jacques COUTURIER viendra mettre un point d'orgue à cette belle soirée!

Information: Amicale des sapeurs-pompiers de Bouin, 20 boulevard de la Reynerie, 85230 BOUIN, Richard GABORIT président €06 29 02 61 41 ⊠amical.spbouin@gmail.com f SPBouin

FÊTES À NE PAS MANQUER!

LE 14 JUILLET!

Pour la deuxième année consécutive, le maire de Bouin, les élus du conseil municipal, les élues du conseil municipal des enfants et les agents de la collectivité sont heureux de vous inviter à un grand rassemblement à l'occasion de la Fête Nationale.

En partenariat avec les sapeurs-pompiers de Bouin et les anciens combattants, en présence d'une délégation de la gendarmerie nationale et de personnalités diverses, rendez-vous le **jeudi 14 juillet** prochain, dès 11h, sur la place de l'église pour une cérémonie patriotique.

Un cocktail sera ensuite offert dans la cour du Pavillon en fin de cérémonie.

Information : Mairie de Bouin

C 02 51 49 74 14 ⊠ contact@bouin.fr



LES GOBEURS D'HUÎTRES SERONT DE RETOUR LE 7 AOÛT 2022

Le premier dimanche d'août, se tiendra la fête des *Gobeurs d'Huîtres* au complexe sportif du Poiroc. Venez y partager un moment de convivialité en participant aux nombreuses activités concoctées par le nouveau bureau de l'association : pêche à la ligne, palets, groupe folklorique, fanfare, mais aussi dîner champêtre et un feu d'artifice ; autant d'ingrédients qui seront au rendez-vous de cette 57ème édition de la fête qui met en avant le mollusque phare de la commune ! Les bénéfices de la journée seront reversés à l'école privée Jeanne d'Arc, à la paroisse ainsi qu'à plusieurs associations sportives de la commune. Bien évidemment, le concours du meilleur gobeur d'huîtres réjouira l'après-midi que l'on espère ensoleillé pour ce dimanche 7 août !





LES INSOLITES

Après deux années d'absence, les Insolites seront de retour le **dimanche 14 août** 2022. Ils vous invitent au port des Champs pour prendre part à cette fête aux accents marins!

Déambuler sur les quais du port pour y déguster des produits locaux, admirer les œuvres des artistes réunis pour l'occasion ou écouter une conférence sur les histoires de la région, sont autant d'activités auxquelles vous pourrez prendre part.

Petits et grands, entre terre et mer, les Insolites vous accueilleront pour une journée haute en couleur!



La Chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022

EXPOSITIONS ET VISITES CULTURELLES

L'ÉGLISE DE BOUIN ET SON CLOCHER : UN MONUMENT QUI VAUT LE DÉTOUR !

Venez découvrir tout au long de l'été l'église Notre-Dame de l'Assomption. Ouverte tous les jours, de 9h à 19h, lais-sez-vous conter l'histoire de la ville au cœur d'un édifice âgé de près de 1000 ans !

En juillet et en août, du mercredi au dimanche après-midi, votre guide passionnée vous invitera à gravir les marches du clocher pour découvrir, depuis les terrasses de ce point d'amer, le plus beau panorama de la région.

Réservations à la mairie

Contact@bouin.fr
Contact@bouin.fr



VISITE GUIDÉE AU RYTHME DU BOURG DE BOUIN

Si vous avez envie de parcourir le bourg à pied pour y découvrir les secrets du sel et les bâtiments remarquables où ont vécu les seigneurs de Bouin, rendez-vous chaque mardi, de juillet et d'août avec votre guide pour une balade historique et bucolique!

Visite les mardis, **sur inscription** auprès de l'office de tourisme GO CHALLANS GOis

C 02 51 93 19 75 ⊠ info@gochallansgois.fr

RENDEZ-VOUS À LA MAISON DU PAYS DU GOIS

Cette année, c'est un jeune Bouinais, Aurélien FAUTREL qui vous reçoit dans ce lieu. Au bord d'un marais salant en activité, découvrez les activités proposées par Go Challans Gois.

Dans ce bureau d'information touristique, réplique d'une ancienne salorge, un vaste espace naturel est propice à une sortie ludique en famille ou entre amis, pour divertir les petits et les grands : jeux extérieurs en bois, photos grand format, observatoire du marais, tables de pique-nique...

À l'intérieur de la maison, parcourez un espace dédié à la découverte de la nature et des savoir-faire typiques du littoral : faune et flore, pêche et sel, passage du Gois, traditions maraîchines... Découvrez le parcours photos, visionnez de courts films, écoutez les anecdotes sur des bornes audios, jouez sur les écrans tactiles...

La Maison du Pays du Gois est ouverte du 1erjuillet au 30 septembre 2022, du lundi au samedi de 9h30 à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

Contact : 602 51 68 88 85 ⊠ info@gochallansgois.fr





EXPOSITIONS ET VISITES CULTURELLES

UNE EXPO QUI NE MANQUE PAS DE SÉL À LA CHAPELLE DES SEPT DOULEURS!

Cet été, pour en savoir un peu plus sur le sel et son histoire, la ville de Bouin vous donne rendez-vous pour découvrir une exposition consacrée à la production de l'or blanc dans notre contrée. Installée dans la Chapelle de Sept-Douleurs, ancien relais de Saint-Jacques de Compostelle, venez y voir les objets du sel ; tableaux, documents, outils vous aideront à comprendre le métier.

Du mercredi au dimanche après-midi, accès gratuit, sur réservation à la mairie

C 02 51 49 74 14 ⊠contact@bouin.fr



DANS LA FOULÉE, DÉCOUVREZ UN VÉRITABLE MARAIS SALANT

Bouin, ville historique du sel, peut s'enorgueillir de compter à nouveau quelques sauniers en exercice. Passionnés par leur métier, ils vous recevront pour vous conter leur art vieux de plus de mille ans. Ils vous feront découvrir les mystères de cet art si particulier qui a fait la fortune de cette ancienne île.

Ce travail passionnant qui lie l'homme à la mer vous fera voyager dans le temps! Pour découvrir le travail des sauniers, rendez-vous chez Thierry ODÉON ou Cyrille BAUD.

Contacts:

Thierry ODÉON, Marais salant Les Valencières, Lieu-dit Les Évins, 85230 BOUIN 02 51 49 36 01 / 06 99 47 57 05 thierry@sel-vendee.fr www.sel-vendee.fr Cyrille BAUD, Marais salant La tardière, 85230 BOUIN

€ 06 12 96 62 12 ∰ www.les-salines-de-lisle-doree.fr





LE PORT DES BROCHETS S'EXPOSE EN PHOTOS

Pendant l'été, nos ports s'animent! Du Bec au Collet en passant par les Champs ou la Louippe, profitez d'une activité permanente et de moments iodés et gourmands! Au port des Brochets, c'est une exposition de photos qui s'installera le long des quais. Baptisée *Les Brochets, d'hier à aujourd'hui*, cette présentation viendra mettre en avant l'évolution du port, de la fin du XIXème siècle jusqu'aux récents aménagements. Accès libre tout l'été.

Information : Mairie de Bouin, Place de l'Église, 85230 BOUIN ○ 02 51 49 74 14 ☑ contact@bouin.fr ∰ www.bouin.fr



La Chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022

LES ARTISTES SE DONNENT RENDEZ-VOUS AU LOGIS **DU PAVILLON**

Pendant l'été, la demeure du Pavillon accueillera de nombreuses sculptures, aquarelles, peintures ou photographies. De Jacques QUAIREAU et ses aquarelles envoûtantes à Grégory AUDUBERT et ses clichés dynamiques, une palette d'artistes vous fera apprécier l'art dans tous ses états! Expositions à la demeure du Pavillon, en juillet et en août, du jeudi au dimanche après-midi.

Information : Mairie de Bouin, Place de l'Église, 85230 BOUIN 402 51 49 74 14 🖂 contact@bouin.fr



www.bouin.fr

Ville de BOUIN

GASTON

DOLBEAU

Oeuvres Choisies

Juillet & Aout

Salle des Mariages Mairie de Bouin

GASTON DOLBEAU, LE PEINTRE DU MARAIS À LA MAIRIE

Pornic ont su fixer sur la toile l'incroyable lumière de notre territoire. multiples, passionné de musique et de folklore.

une jeune femme de Bois-de-Céné.

reux des couleurs.

Du mercredi au dimanche après-midi, accès gratuit, sur réservation à la

AUTREFOIS L'ÉCOLE : À LA MÉDIATHÈQUE ET SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

Thème retenu pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine 2022, qui se dérouleront les 17 et 18 septembre, l'école d'hier à aujourd'hui s'installera à Bouin dès les grandes vacances! Avant l'exposition prévue à l'automne, la ville a choisi de dévoiler une partie de son thème pendant les beaux jours. Des objets d'écriture à la médiathèque aux photos de classe et images d'antan sur la place de l'église, vous pourrez les découvrir tout au long de l'été.

Exposition à la médiathèque : visite libre pendant les horaires d'ouverture (mardi 15h-18h30, mercredi 10h-12h30 / 14h-18h30, jeudi 15h-19h, samedi 9h-12h). Contact: 4 02 51 68 84 46 mediatheque@bouin.fr www.mediathequedebouin.cassioweb.com fmediatheque.bouin.

Exposition Place de l'Église : visite libre.

Vous avez des photos de classe de Bouin (toute époque) ou des objets d'école anciens (écriture, mobilier, document, habillement)? Présentez vos trésors le temps des expositions! Contactez la mairie **♦** 02 51 49 74 14 ⊠ contact@bouin.fr





Le marais a inspiré de très nombreux peintres. Emmanuel LANSYER, plus récemment Yvon TRAINEAU, Gaston PLANET ou FRANCHTO de Cet été, la ville de Bouin souhaite mettre en avant un artiste aux talents

Violoniste de talent, Gaston DOLBEAU (1897-1976), ami du peintre Henry SIMON, a créé à Bois-de-Céné le groupe folklorique bien connu : le Bouquet d'ajoncs. C'est après un séjour dans le marais en 1931 qu'il tombe amoureux de la région où il passe le reste de sa vie et y épouse

En juillet et en août, venez découvrir cette exposition installée salle du conseil à la mairie. Votre guide saura vous conter la vie de cet amou-

mairie 4 02 51 49 74 14 🖂 contact@bouin.fr

CÉLÉBRONS PÂQUES À L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

L'ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

Le vendredi 8 avril, les élèves de l'école Jeanne d'Arc ont vécu tous ensemble un temps fort pour Pâques. À cette occasion, nos brillants acteurs de CE2-CM1-CM2 ont interprété différents moments de la vie de Jésus à l'occasion d'un chemin de croix présenté à leurs camarades de maternelle et de CP-CE1. Cette journée s'est poursuivie par une grande chasse aux œufs dans les classes de l'école. Les élèves ont également fait leurs adieux à trois de leurs camarades qui quittent l'école pour repartir à Tahiti : Raïmata, Raïhere et Raïhine. Ces derniers ont offert à chaque enfant et à chaque enseignante de l'école un magnifique collier de coquillages fabriqué à la main! Ce fut une belle journée de partage et d'émotions.









CONTACT:

École Privée Jeanne d'Arc Rue du Château d'Arras, 85230 BOUIN **4** 02 51 68 80 87

⊠ ec.bouin.jeannedarc@ddec85.org

bouin-jeannedarc.fr F Ecole Jeanne d'Arc Bouin

3.3

L'ÉCOLE PUBLIQUE SÉBASTIEN LUNEAU



Le début d'année 2022 a vu la reprise de l'activité natation à l'Espace Aquatique de Beauvoirsur-Mer. C'est avec plaisir que les élèves de la grande section au CM2 ont poursuivi cette activité tant attendue.





En janvier, les élèves de GS-CP ont profité de la fête des rois pour travailler sur les châteaux à partir de l'album *Le tout petit roi* de Yukari MAEDA.

Après avoir imaginé un château avec des blocs logiques, les élèves ont collé des formes en papier à la manière de *Château et soleil* de Paul KLEE. Ils ont poursuivi l'activité en créant des châteaux en 3D.



PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE :

Vendredi 24 juin de 16h45 à 18h30 Samedi 25 juin de 10h à 12h30

INSCRIPTIONS:

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous.

CONTACT:

École Primaire Publique Sébastien Luneau 5 rue du Grand Vitrail 85230 BOUIN 02 51 68 77 22

⊠ce.0851127n@ac-nantes.fr

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL



ENFANTS CONCERNÉS:

Accueil des enfants de l'école publique en priorité.
De 2 ans ½ à 10 ans.
Accueil des enfants de l'école privée ou d'une autre commune dans la mesure des places disponibles.
10 enfants maximum à la fois.

TARIFS:

Quelle que soit la durée : le matin 2,75 € le soir 3,75 €

Le mercredi :
• Toute la journée,
de 8h à 18h,
en étant présent au minimum
entre 10h et 16h
= 12 €

• La demi-journée = 6 €

INSCRIPTIONS:

Dès à présent pour 2022/2023.

Dossier à retirer à l'accueil de la périscolaire, à l'accueil de la mairie ou auprès de la di-

CONTACT:

rectrice de l'école publique.

Accueil périscolaire communal 5 rue du Grand Vitrail 85230 BOUIN Nathalie ROUMY, animatrice 06 42 73 68 62

Mairie de Bouin Place de l'Église • 02 51 49 74 14 • contact@bouin.fr • www.bouin.fr

HORAIRES:

En période scolaire, le lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h.

Le mercredi et une semaine par petites vacances scolaires : de 8h à 12h et de 14h à 18h ; possibilité de rester le midi avec un repas « sorti du sac ».

Pas de service pendant les grandes vacances d'été.













La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 34





LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

UNE SURPRISE AUX CARAILLÈRES!

a été souhaitée par les enfants du conseil mu- verts présent lors de plusieurs séances a rénicipal de notre commune. Après plusieurs réunions les mardis du mois de mars, ce projet né des explications concrètes. encore à l'étude commence à se concrétiser. Le L'objet de la dernière réunion a été d'aborder lieu destiné à ce jardin a obtenu l'approbation le budget. Cette approche a permis aux jeunes des membres du conseil.

quelles fleurs pouvaient s'y épanouir et s'adapter au sol étant donné notre climat, les enfants loppe qui leur a été allouée. ont fait des recherches à la médiathèque. Lors Les enfants de l'équipe du CME débordent d'une autre séance, les jeunes conseillères ont aussi travaillé sur la configuration et sur l'implantation du jardin. Après plusieurs schémas, il a été décidé de l'emplacement des arbres, des fleurs, des bancs, etc...





La création d'un jardin pédagogique collectif Antoine CHARIER, un employé des espaces pondu aux questions des enfants et leur a don-

d'évaluer les prix, de répartir ce budget en plu-Pour découvrir quels arbres, quelles plantes et sieurs catégories (arbres, plantes, matériel) et de faire des choix pour ne pas dépasser l'enve-

> d'énergie et d'enthousiasme pour la réussite de cette réalisation ; c'est un plaisir pour nous de l'accompagner.

> Thérèse CHARIER et Valérie JAUNET, conseillères municipales référentes de la jeunesse





VISITE DU CME À L'HISTORIAL

Sensibles à l'Histoire, les jeunes élues du conseil municipal des enfants se sont rendues. le 6 avril dernier, à l'Historial des Lucs-sur-Boulogne afin de participer à un atelier tout à fait extraordinaire sur la Préhistoire. Après une présentation du musée par Anne GRELARD, médiatrice culturelle, les sept jeunes filles ont réalisé un pendentif à l'aide d'outils comme à l'époque de l'âge de pierre. Pour terminer la journée, les paléontologues en herbe sont parties à la découverte des collections de l'Historial et se sont plongées dans la grande Histoire de la Vendée.

Information: Historial de la Vendée, 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE 02 28 85 77 77

m historial@vendee.fr www.historial.fr









UN ATELIER CHOCOLAT STUDIEUX ET GOURMAND

C'est avec grand plaisir que l'équipe du conseil municipal des enfants s'est retrouvée autour d'un atelier chocolat le samedi 30 avril 2022. Après avoir équipé chaque jeune d'un tablier et d'une toque, Christian GIRARD a commencé cet atelier par des explications sur le cacao : son origine, ses utilisations, etc... Christian a transmis les connaissances qu'il fallait avoir pour travailler le chocolat : température, refroidissement, etc.... Accompagné de son épouse Anne, ils ont aidé chaque enfant à choisir et à élaborer un sujet à ramener à la maison. Cette expérience a été riche en saveur, en odeur et en couleur. Chaque enfant est repartie avec le sourire, heureuse de son après-midi!







37 La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 36 La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022



Associations

LE VIDE-GRENIERS D'ALAMAREY

Le samedi 10 septembre 2022 aura lieu au complexe sportif du Poiroc un vide-greniers organisé par l'association ALAMAREY, Association les amis de LA MAdeleine (ehpad) La REYnerie (epsms).

Renseignement: Sarah PILLET **♦** 02 51 68 74 08 ⊠ alamareybouin@gmail.com

L'ÉQUIPE DES ANCIENS POMPIERS VOUS SOLLICITE

Les anciens sapeurs-pompiers de Bouin ont organisé l'année dernière un concours de pétanque au profit de la recherche médicale. Grâce à votre générosité (sponsors, joueurs et sympathisants), nous avons eu le plaisir, à l'occasion de la Sainte-Barbe, de remettre un chèque de 1500€ à l'association *Pour le combat de Lulu*. Suite à ce succès, nous désirons renouveler l'expérience avec la même envie d'aider la recherche médicale. Nous organiserons donc un concours de pétanque le samedi 17 septembre ; vous serez informés des détails en temps voulu. Nous comptons déjà sur votre présence et nous vous en remercions.

Renseignement: Amicale des anciens sapeurs-pompiers: Bernard BABU, responsable de la section de Bouin - Denis GUISSEAU, ancien sapeur-pompier 606 49 30 26 94



Raphaël GAGNEUX, Marcel RONDEAU, Paul CHARRIER, Bernard BABU, Hervé GAGNEUX, Romuald CHARRIER, Denis GUISSEAU

LE RETOUR DE LA TANT ATTENDUE BOUINAISE GOURMANDE



Le dimanche 4 septembre 2022, au départ du complexe sportif du Poiroc, se déroulera la tant attendue *Bouinaise Gourmande*, marche organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Bouin. Le parcours de 14 kilomètres, accessible à tous, sera jalonné de 6 étapes. Cette marche vous entraînera à travers le marais bouinais pour y découvrir ou y redécouvrir ports, digues ainsi qu'une vue imprenable sur la baie de Bourgneuf. Les bénéfices de cette manifestation seront en partie reversés à l'association *Rêves* www.reves.fr

Au menu du repas : apéritif, entrée : 6 huîtres (de Bouin évidemment!) ou salade piémontaise, plat : jambon grillé et mogettes de Vendée, brochette de fromages, pâtisserie, café, verre de vin ou boisson non alcoolisée à chaque étape.

Contact : Amicale des sapeurs-pompiers de Bouin, 20 boulevard de la Reynerie, 85230 BOUIN, Richard GABORIT président

\$\ 06 29 02 61 41 \omega amical.spbouin@gmail.com \$\ \frac{1}{2}\$ SPBouin

JUDO BEAUVOIR-SUR-MER

Le 21 mars 2022, les jeunes judokas de Beauvoir-sur-Mer et de Bouin ont participé au championnat de Vendée par équipe au Vendéspace à Mouilleron-le-Captif. L'équipe des garçons s'est classée première devant Challans! L'équipe des filles s'est classée quatrième, la victoire revenant à la côte de Lumière... Un grand bravo à tous ces petits guerriers qui font la fierté de leurs entraîneurs.

Contact : Mickaël MERCIÈRE, président du Beauvoir Judo Club

C 06 77 36 49 28 ⊠ beauvoirjudo@gmail.com







QUEL SUCCÈS POUR LA RANDONNÉE DES PORTS!

Le dimanche 24 avril, après 2 années d'arrêt imputé au covid, une majorité de randonneurs étaient impatients de reprendre leur activité favorite. Cette année encore, la randonnée des ports a connu son heure de gloire.

Pas moins de 285 marcheurs en provenance des communes voisines et du Pays de Retz mais également de la Roche-sur-Yon, Aizenay, Montaigu, Les Lucs-sur-Boulogne ou encore Brem-sur-Mer... sont partis, pour les plus courageux, dès 8 h du matin sur les chemins de randonnée autour des ports de la commune. Le circuit des 15-20 km a été choisi par un peu plus de la moitié des participants, la marche des 10 et 5 km par l'autre moitié. Une certitude : la satisfaction de tous les randonneurs, trop heureux de découvrir pour certains ou de retrouver pour les autres, les paysages du marais vendéen et l'air iodé des ports.

Mais... après l'effort, le réconfort! Offertes par nos ostréiculteurs bouinais et accompagnées de sandwichs et de boissons, les huîtres Vendée-Atlantique, pour l'ouverture desquelles il faut souligner l'exploit des bénévoles Denis et Rodolphe qui, à eux deux, en ont ouvert plus de 1500 en 2 heures ; ils sont ainsi bien préparés pour une prochaine compétition!

Une journée très réussie aux dires des randonneurs qui sont repartis enchantés, avec l'espoir de revenir l'année prochaine, peut-être encore plus nombreux ?

Un grand merci à tous les bénévoles de l'AMAB qui ont contribué au succès de l'évènement.



Après l'effort, le réconfort des bénévoles



Les randonneurs ont appréciés nos huîtres vendéennes

La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 38





AVENIR FOOTBALL CLUB

Pleins d'envies et de passions, nous sommes repartis pour une nouvelle saison 2021-2022 riche d'espérances. Je tiens à féliciter nos 2 équipes séniors qui ont réalisé de très beaux parcours en championnat ainsi que les catégories U12-U13 et U14-U15 pour leur montée respective en D2. Sans oublier notre catégorie U16-U17-U18 qui a réalisé une saison exceptionnelle en championnat et en coupe. Bravo à tous! Suite à l'obtention du BMF de Vincent LONGÉPÉE, le club continue sa réorganisation pour la saison 2022-2023. Comme évoqué lors de la dernière AG,, cette année sera basée sur le thème de la formation de tous nos éducateurs et dirigeants. Toutes les catégories jeunes seront sous la tutelle de Vincent qui agira en appui d'Arnaud BLUTEAU en tant que responsable préformation (U14 à U18) et Christophe DOUCET responsable école de foot, secondé par Jean-Philippe BRISARD, Michel BABU et Mickael OMONT. Je souhaite tout naturellement remercier les communes de Bois-de-Céné, Bouin et Châteauneuf pour leurs aides financières ainsi que pour le projet tant attendu du complexe sportif de Bois-de-Céné. Arnaud DOITEAU

Numéros utiles :

Arnaud DOITEAU **président du club 6** 06 17 03 42 53 M adoiteau@edycem.fr Fabrice PADIOLLEAU **correspondant et secrétaire 6** 06 72 31 61 34

☑ fabrice.padiolleau@orange.fr

Stéphane AVERTY 6 06 58 43 60 71

Pôle sportif:

Vincent LONGÉPÉE 606 82 61 98 43, Christophe DOUCET 607 84 31 96 17,

Arnaud BLUTEAU 4 06 58 38 50 93

Pôle Arbitrage:

David PERRAS **4** 06 16 74 52 11

f AFC Bouin Bois-de-Céné Châteauneuf





AMAB / SECTION GYM

Reprise des cours le 6 septembre 2022, au complexe sportif du Poiroc.

Trois disciplines s'offrent à vous : gym douce, fitness, cross training, dispensées par un professeur diplômé. Les deux premières séances sont gratuites, afin de tester la discipline de votre choix. Certificat médical demandé pour toute 1ère inscription.

Renseignement: Association MultiActivités de Bouin, Rose-Marie CHEVALIER présidente de la section gym € 06 41 93 31 73 ⊠ amabgym.bouin@gmail.com ∰ www.amab-bouin.fr € Vous pourrez nous retrouver également au prochain forum des associations, le 27 août, au complexe sportif de Bouin.



LES GOBEURS D'HUÎTRES

C'est reparti! Grâce à une nouvelle équipe et un engouement toujours présent, la fête des Gobeurs d'Huîtres aura bien lieu en 2022. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 10 mars 2022 salle de l'Estran, un nouveau bureau a été élu à l'unanimité, il se compose de :

-Présidente : Caroline RÉGNER, Président adjoint : Sylvain CHAGNEAU

-Trésorière : Laëtitia ROUSSEAU, Trésorière adjointe : Audrey CHARRIER

-Secrétaire : Audrey LAMBERT, Secrétaire adjointe : Laure ROBARD

-Membres : Christian FRANCHETEAU, Christian ROUSSEAU, Alban ROBARD, Corinne POULAIN

Cette nouvelle équipe et tous les bénévoles vous donnent rendez-vous le dimanche 7 août 2022 au complexe sportif du Poiroc. Au programme comme d'habitude : de nombreux stands, des groupes folkloriques, le concours des gobeurs, le dîner champêtre, la tombola, la soirée dansante et le feu d'artifice. Venez nombreux pour ce retour des festivités à Bouin.



Nouveau bureau des Gobeurs d'Huîtres

Renseignement : Caroline RÉGNER présidente 06 89 15 07 62

AMAB / SECTION RANDO

C'est avec grand plaisir que le groupe a repris ses marches dans les marais de Bouin et organisé des sorties à l'extérieur de ce périmètre : la forêt du Pays de Mont, les allées du Bois de la Chaise à Noirmoutier, avec le parfum des mimosas, la découverte de l'installation des premières cigognes autour de l'Île Chauvet, la belle découverte de la campagne des hauts de Fresnay, la vue sur les marais et la baie des Moutiers du haut de Prigny... D'ici les vacances, il nous reste encore à découvrir d'autres circuits, tous les jeudis à 14h.

Reprise des randonnées en septembre. Pour tout renseignement, venez au forum des associations le 27 août au Poiroc.







LE FESTIVAL DES INSOLITES

Pour se retrouver et faire vivre l'Isle de Bouin, Terres Insolites a décidé de relancer le festival Les Insolites. Il aura lieu le 14 août prochain sur le plus petit port de la baie paré de ses plus belles couleurs : le port des Champs.

Nous vous y accueillerons dès 10h avec plus de 80 exposants : artisans, producteurs, créateurs, artistes, sans oublier les associations locales. Toute la journée y déambuleront des artistes de rue. Des musiciens locaux se produiront sur nos différentes scènes dont une flottante. Et le soir, pour finir en apothéose, des groupes bien de chez nous se donneront en spectacle : les JOSS suivi par le groupe Dynamite Shakers.

Comme à l'habitude vous pourrez, en famille ou entre amis, vous restaurer midi et soir au bord du port avec des produits locaux.

Autour de différents thèmes, 8 conférences vous seront proposées.

« Un pôle agri-cool » vous accueillera autour de ses vaches maraîchines avec des intervenants sur la biodiversité du Marais Breton Vendéen.

Vous pourrez encourager votre équipe préférée au concours de la godille et la « battle » des ports se déroulera dans l'après-midi sur l'étier des Champs. Elle sera suivie par la parade nautique, avec cette année des bateaux d'exception tel Le Corsaire de Retz.

Nous recevrons aussi la Confrérie des Compagnons de l'Huître de la Baie de Bourgneuf pour mettre en lumière ce bijou qui fait la renommée de notre région.

L'édition 2022 sera haute en couleur et nous avons hâte de partager enfin de bons moments tous ensemble. Vous savez que nous aimons vous gâter, nous vous gardons donc des surprises... Pour les découvrir, rendez-vous le 14 août !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe pour préparer cet évènement, vous pouvez nous contacter au 4 06 15 52 34 24 ou contact@terresinsolites.fr.

Suivez l'aventure des Insolites sur notre page **f** : Terres Insolites



Le corsaire de Retz sera présent aux Insolites © Yannick LAMPRIER

ACTUALITÉS DU CLUB ESPÉRANCE TENNIS DE TABLE

Championnat par équipes

L'équipe fanion qui évolue en départementale 2 est toujours dans le haut du classement mais a sûrement raté la possibilité de monter en D1 après sa défaite contre Challans. Quant à la toute nouvelle équipe inscrite en D5, elle connaît des débuts difficiles mais prend plaisir à découvrir la compétition.

Cette saison, les jeunes du club ont participé au championnat par équipes en Benjamins et en Minimes. L'apprentissage a été un peu rude mais au final ils ont tous progressé avec des victoires encourageantes pour la suite.

Compétition en individuel

Le dimanche 27 février s'est déroulé le championnat régional individuel vétérans à Jard-sur-Mer. Lucie Lusseault a remporté le titre dans la catégorie vétérans 1ère année. Initiations

Un cycle de 5 cours d'initiation au tennis de table a été proposé à l'école Jeanne d'Arc pendant les mois de mars et d'avril. Les élèves du CP au CM2 ont pu découvrir ce sport, apprendre les bases grâce aux bénévoles du club et à l'aide des institutrices et des parents d'élèves. Cette activité s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec beaucoup d'enthousiasme de la part des enfants.

Le mardi 19 avril, quinze jeunes de l'association Assoli sont venus taper la balle à la salle du Poiroc. Après-midi ludique pleine de bonne humeur qui s'est terminée par un petit tournoi bien apprécié!

Dates à retenir

Le tournoi du 1er mai et l'assemblée générale fixée au 12 juin marqueront la fin de la saison. **Renseignement** : Lucie LUSSEAULT

Reiseignement. Lucie Lossianoli

Conversable Conve



Après-midi avec les jeunes de l'assoli



Initiation avec les élèves de l'école Jeanne d'Arc



Titre de régional pour Lussie LUSSEAULT

La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 42

La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 42





SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES DE BOUIN

Départ à la retraite de l'éclusier Michel JAHAN Michel JAHAN. éclusier à l'écluse des Brochets. a fait part de sa volonté de partir à la retraite. Le président de l'ASA des propriétaires de Bouin l'a remercié chaleureusement pour sa disponibilité. Pendant 18 ans, au service du syndicat, il a manœuvré cette écluse au gré des marées, des lunes et de la météo. Il a toujours pu se rendre disponible et pu s'adapter aux différentes demandes des uns et des autres.

Tous les membres du syndicat des propriétaires lui souhaitent une bonne retraite! Il sera remplacé jusqu'au 30 juin 2022 par Jean-Pierre AUDHÉON, dit « P'tit Marin », déjà éclusier pour l'ASA. Ensuite, Challans Gois Communauté prendra le relais car cette écluse sera devenue sa propriété dans le cadre de la GE-MAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).





Les pêcheries

Ah les pêcheries de Bouin! Elles font parties du paysage, du patrimoine et sont la fierté des Bouinais.

Les propriétaires de pêcheries paient une redevance annuelle pour la location de l'emplacement. Le montant est fixé chaque année par délibération lors du comité de l'ASA des propriétaires de Bouin ; depuis de nombreuses années, cette redevance n'a pas augmenté.

À la demande de certains, un règlement a été mis en place et envoyé à tous les propriétaires. De plus, afin d'identifier les pêcheries, des numéros en bois réalisés par l'ASA y ont été po-

Si vous souhaitez acquérir une pêcherie, une liste d'attente existe, veuillez contacter le secrétariat : 4 02.40.67.92.04



Assemblée Générale

Comme prévu dans les statuts de l'ASA, tous les 2 ans a lieu une assemblée générale. Cette année, elle se déroulera au cours du deuxième semestre ; une convocation sera envoyée aux propriétaires. Lors de cette assemblée générale seront présentés, entre autres : le bilan moral, le rapport d'activités, les différents travaux réalisés ou à entreprendre ; elle permettra aussi un échange entre les propriétaires.

Travaux

Le 26 mars 2022, les membres du comité de l'ASA des propriétaires ont réalisé l'état des lieux annuels des ouvrages qui nécessitent des travaux. Cette journée « terrain » a permis aux membres du comité de l'ASA d'échanger tant sur le réseau hydraulique que sur les ouvrages et... grâce à leurs connaissances et à leur expérience de prendre des décisions.

Voici deux exemples de travaux prévus :

Écluse de la Molaine

Cette écluse, située sur la coerre du Tardelet, permet la séparation entre l'eau douce et l'eau salée.

Elle est manœuvrée par Jean-Alain GAGNEUX, éclusier du syndicat.

Les membres du comité ont constaté qu'elle était en mauvaise état de fonctionnement : l'écluse fuit, ce qui provoque une infiltration d'eau salée dans l'eau douce. Au regard de cela, les membres ont convenu de changer uniquement la porte et les coulisses.

Des devis seront demandés.





Clapet au port des Champs

L'eau de l'écluse du port des Champs - contiguë de la Vieille Matte - est évacuée dans le port des Champs via un clapet. Or, ce clapet fuit au niveau de l'encadrement en ciment, ce qui nécessite de le refaire. Afin de limiter les coûts, des membres du comité se sont proposés pour réaliser le travail de réparation.



Renseignement : Syndicat des Propriétaires, siège social à la mairie de Bouin Patricia CHAMBRIN, service administratif 02.40.67.92.04 (lundi, mercredi matin et jeudi)

Services en mairie





Entreprises

UNE NOUVELLE ENSEIGNE AU PORT DES BROCHETS

Aux café Chez Pierrette, restaurant Gratt'Huîtres, commerce La Rose des Vents, vient s'ajouter Chez Benji, une toute nouvelle enseigne aménagée par Benjamin et Aurélie. Elle propose huîtres, coquillages et crustacés ainsi que des produits locaux tels vins et rillettes de la mer; un aménagement vitré permet aux curieux de deviner le travail de l'ostréiculteur dans sa cabane.

Contact : Benjamin ANDRÉ, Chez Benji, 6 port des Brochets, 85230 BOUIN

**** 06 24 06 67 59

f Passionnés des huitres





UN NOUVEAU SERVICE AU CAFÉ DE RETZ

Depuis quelques mois, Nathalie propose au sein de son établissement un nouveau service à aux clients de la banque Crédit Agicole : la possibilité de retirer des espèces directement au comptoir.

Contact : Nathalie BOULONNE, Café de Retz, 2 rue du Pays de Retz, 85230 BOUIN

6 02 51 68 74 13





AVIS AUX AMATEURS DE FROMAGES DE CHÈVRES!

Nous avons la joie d'accueillir un nouveau producteur à Bel Air. Allez découvrir des spécialités fromagères au lait cru : ail et fines herbes, mexicain ou jardin... Vente à la ferme.

Contact: Frédéric FETIVEAU

Bel Air, Route du Marais Salé, 85230 BOUIN

Code 29 40 81 77Code Indicate Indicate





LE CIMETIÈRE

Au cimetière, Rue du Grain d'Or, nous avons procédé à la mise en place d'un tapis végétal. Au fil des saisons, nous poursuivrons ce travail. Il a pour but d'éviter un désherbage excessif et d'offrir un paysage bucolique. Afin de libérer des emplacements, les tombes à l'état d'abandon et les concessions échues feront l'objet de l'étude d'une reprise. Grâce à la connaissance du site qu'il maîtrise parfaitement et aussi à celle des familles, Denis GUISSEAU, du service technique, est le référent du cimetière. Pour les démarches concernant ce lieu, c'est à lui qu'il faut s'adresser à la mairie.

Renseignement : Mairie de Bouin **C** 02 51 49 74 14 ⊠ contact@bouin.fr



S'engager au quotidien

DES GRAINES POUR FLEURIR LES RUES ET LES VENELLES

Venez dès à présent à la mairie pour demander votre sachet de graines de fleurs mellifères car la ville de Bouin est en liste pour obtenir le label Villes et villages fleuris, prendre soin des abeilles et embellir vos ruelles!





Les bons réflexes

DE 68€

D'AMENDE I

LES CHIENS DANS LE PAYSAGE

Afin d'inciter au civisme les promeneurs accompagnés d'un chien, nous vous informons de la mise en place de panneaux destinés à rappeler quelques règles de bonnes conduites à observer pour que ces charmants animaux ne soient source que de compliments! Au Pavillon, Place de l'Église, Place du Général Charrette, parc des Vignes, aux entrées du stade... vous découvrirez bientôt des invitations destinées au bien vivre ensemble.



N'hésitez pas à déposer uniquement vos coquilles vides dans la borne installée à côté des points d'apports volontaires (containers) situés boulevard de la Reynerie. Plus d'explications dans la rubrique : retour en images page 22.



La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 46

La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 46



LA MAIRIE VOUS INFORME

LA MAIRIE VOUS INFORME



Résumé des trois derniers conseils municipaux

Quelques décisions adoptées lors du conseil du 19 janvier 2022 :

- -Possibilité d'une demande de subventions auprès de l'État à hauteur de 30% soit 16 767,46 € pour l'aménagement de la chapelle des Sept Douleurs en salle multi-activités culturelles, chiffré à 55 891.53 €.
- -Possibilité d'une demande de subventions auprès de l'État à hauteur à hauteur de 80% soit 122 948,38 € pour la conversion de l'ancienne poste en logements pour les saisonniers entraînant des travaux de rénovation énergétique et d'aménagement du bâtiment chiffrés à 153 685,47 €. aménagement comprenant un espace cuisine commun, une chambre PMR et quatre autres chambres, chacune équipée d'un espace sanitaire individuel.
- -Montant provisoire des attributions compensatrices du conseil communautaire pour 2021, soit 29 776,17 €.
- -Maintien des taux des tarifs communaux votés en 2021 (locations des salles, tarifs cantines, garderie, sépultures...), pas d'augmentation.
- -Aides financières pour l'ASSOLI soit 16 359 €, en raison du nouveau contrat conclu avec la CAF et les communes de Bouin, Beauvoir-sur-Mer, Saint-Gervais et Saint-Urbain pour la période 2019-2022.
- -Délibération accordant délégation de compétences du conseil municipal au maire, pour apporter un cadre plus précis dans la prise d'initiative d'une action en justice, et pour modifier les délégations afin de pouvoir respecter les délais de plus en plus courts imposés lors des demandes de subventions auprès des différents organismes.

Quelques décisions adoptées lors du conseil du 16 février 2022 :

- -Mise à disposition à titre gracieux, dans le cadre des élections présidentielles et législatives 2022, de la salle communale de l'Enclos pour les différents partis politiques candidats à ces élections.
- -Attribution d'une participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée Jeanne d'Arc, au titre de l'année 2022, pour un montant de 628 € par élève résidant à Bouin, soit 38 308 € pour 61 élèves versés à l'OGEC.
- -Avis à donner au titre de la loi littoral pour une extension limitée (vu la proximité du rivage) au projet de construction d'une nurserie ostréicole de 225 m2, déposé par la société Vendée Naissain et ayant fait l'objet d'un avis conforme du préfet de la Vendée.

Les comptes rendus complets des assemblées délibérantes sont affichés et consultables en mairie, ainsi que sur le site internet de la ville www.bouin.fr

Quelques décisions adoptées lors du conseil du 4 avril 2022 :

- -Création d'un poste temporaire à temps complet de guide touristique pour la période du 1er juillet 2022 au 31 août 2022 du mercredi au dimanche, en vue d'assurer les visites du clocher de l'église et du centre bourg, ainsi que l'accompagnement des visites des expositions estivales.
- -Création d'un poste temporaire à temps complet d'agent polyvalent d'entretien affecté au service technique pour pallier l'absence des agents titulaires en congés et pour faire face au travail supplémentaire de la saison s'étendant du 1er juin 2022 au 30 septembre 2022.
- -Attribution, suite aux demandes de subventions faites pour l'année 2022 par les associations et les organismes publics et privés, d'une somme d'un montant total de 37 568.01 € qui maintient es taux de l'année précédente.
- -Attribution d'une subvention exceptionnelle de 660 € à l'APEL de l'école privée Jeanne d'Arc pour le voyage scolaire à Nantes des élèves des classes de CE2/CM1/CM2 qui s'est déroulé du 24 au 28 janvier 2022, soit une prise en charge de 30 € par élève.
- -Mise à disposition à titre gracieux, dans le cadre de l'aide à l'Ukraine, de la salle communale de l'Enclos pour le Duo Juminiman And Co de Beauvoir-sur-Mer afin d'y présenter un spectacle de magie le vendredi 15 et samedi 16 avril 2022.
- -Examen et vote du budget principal et des budgets annexes du compte de gestion et du compte administratif 2021, affectation des résultats de fonctionnement 2021.
- -Décision du maintien, pour l'année 2022, des taux de 2021 pour le calcul des taux fonciers selon les modalités suivantes : 41,14 % sur le bâti et 55,69 % sur le non-bâti.

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

08/02/2022

Implantation d'une cuve GPL aérienne avec son Construction d'une maison individuelle enclos

7 bis rue du Pays de Retz - EPSMS LA MADELEINE

08/02/2022

Pose de panneaux photovoltaïques 14 rue de la Marine - PETIGAS Catherine

10/02/2022

Installation d'une piscine 20 Grande Rue - GAUTIER Ganaël

23/02/2022

Modification de l'aspect extérieur du garage et 12/04/2022 changement des menuiseries 1 rue des Jardins - PILLET Sarah

19/03/2022

Installation de panneaux photovoltaïques 2 rue du Rochois - GARRIOU Patrick

PERMIS DE CONSTRUIRE

03/02/2022

4 chemin des Bouchères - YVRENOGEAU Claire

21/03/2022

Transformation d'un local d'activité en lien avec l'exploitation équestre et d'un bâtiment à usage d'habitation

Le Château Gaillard - CROCI Patrick

30/03/2022

Construction de deux maisons individuelles 36-38 rue du Grain d'Or - SCI du Grain d'Or

Rénovation et surélévation d'une dépendance 6 rue du Pavillon - MNASRI Adel

Hommage





État civil

NAISSANCES

05 février 2022, Adèle PORTIER

MARIAGES

15 avril 2022, Céline CHRISOSTOME et Raymond LELARGE

DÉCÈS

31 décembre 2021. Henri ODÉON. 73 ans

03 janvier 2022, Yannick BOUSCAILLOUX, 67 ans

03 janvier 2022, Constantine BOUTOLLEAU, née FRIOUX, 94 ans, Ehpad

05 janvier 2022, Régina MOREAU, née SIMON, 84 ans

05 janvier 2022, Marie BERTHOMÉ, née BOISARD, 94 ans, Ehpad

15 janvier 2022, Michel MAILLARD, 76 ans

11 février 2022, Raymond CHANCELIER, 91 ans

14 février 2022, Jeannine BÉGAUD, née LONGÉPÉE, 86 ans, Ehpad

25 février 2022, Jean GALLOT, 77 ans

25 février 2022, Albert PADIOLLEAU, 77 ans

08 mars 2022, Alain CHEVRIER, 78 ans

09 mars 2022, Louis FRANCHETEAU, 98 ans, Ehpad

10 mars 2022, Alain MOCO, 78 ans

24 mars 2022, Simonne RENAUD, née SANTANDER, 84 ans

25 mars 2022, Hervé BACOT, 67 ans

28 mars 2022, Henriette PUNIÈRE, née TESSIER, 96 ans, Ehpad

09 avril 2022, Michel BOUNET, 73 ans

20 avril 2022, Pierre HÉLIOT, 73 ans





Michel BOUNET nous a quitté

La Ville de Bouin est en deuil. Après une carrière généreuse au service des Bouinaises et des Bouinais, un de ses médecins, et pas des moindres, s'en est allé...

Né en 1948 à Cholet, Michel BOUNET, surnommé avec affection par les plus jeunes le « Docteur Moustache », s'est éteint le 9 avril dernier à l'âge de 73 ans.

C'est à Nantes qu'il fait ses études de médecine. Il fait ensuite son service national à Brest comme médecin des gens de mer. En 1980, sa thèse en poche, il s'installe à Bouin, épaulé dans son activité par son épouse Martine, elle aussi dévouée à la commune où, en tant qu'élue, elle exerce pendant plusieurs mandats la fonction d'adjointe aux affaires sociales.

À l'annonce de sa disparition, nombreux sont les souvenirs qui ressurgissent : une vie marquée par un dévouement total à ses patients et la pratique d'une médecine rurale qui a disparu. Du lundi au dimanche, de jour comme de nuit, le docteur BOUNET a accompagné la vie des Bouinais jusqu'à sa retraite en 2013. D'un diagnostic sûr, consciencieux et toujours investi pour la santé de ses patients, que tout au long de la vie il a suivi sans relâche.

Sa collaboration avec feu le docteur Jacques HIDIER, puis Fréderic MIGNEN, au cabinet médical de la Procession Saint-Marc, nous plonge dans un passé non encore effacé.

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que ses amis, parents et patients ont pu lui rendre un ultime hommage, mercredi 13 avril dernier, dans l'église de Bouin.

Une page d'histoire récente se tourne, emportant avec elle des souvenirs personnels et intimes.

C'est le cœur lourd, au nom des Bouinais, des élus du conseil municipal et des agents, que j'adresse à Martine, son épouse, mes plus sincères condoléances.

Michel, tu vas nous manquer!

Thomas GISBERT, maire de Bouin

Très touchée par vos condoléances postées sur la page Facebook de la ville de Bouin suite à l'annonce du décès du docteur Michel BOUNET et, n'ayant pu répondre à toutes, son épouse Martine nous charge de vous remercier pour vos nombreux témoignages de sympathie.





ANNONCEZ VOS ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS!

Contactez aussi la presse et les professionnels du tourisme :



Claude ROULEUX

Journaliste à Ouest-France • 06 95 40 35 18



Georges VRETTE

Journaliste au Courrier Vendéen

L 06 62 59 84 00 ⊠ georgesvrette@sfr.fr



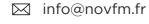
Emmanuelle MÉZERETTE

journaliste

Arnaud GUITTOT

Directeur et animateur Radio locale Nov FM 93.1

02 51 49 12 60



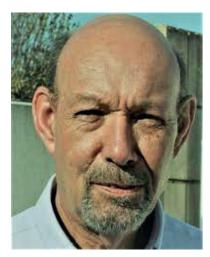


Office de Tourisme Intercommunal de Pornic Bureau de Bourgneuf-en-Retz

\(02 40 21 17 88



Offices de Tourisme GO CHALLANS GOis



JEAN-PHILIPPE LE BRAS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Philippe LE BRAS survenue le 9 mars 2022. Correspondant de presse pour le *Courrier Vendéen* depuis de nombreuses années, il aimait particulièrement parcourir le marais de Bouin pour y couvrir les évènements et les retranscrire ensuite pour l'hebdomadaire bien connu du Nord-Vendée.

Homme engagé, il faisait partie du conseil municipal de Villeneuveen-Retz.

Sa passion pour l'actualité mais plus encore pour l'Histoire et la lecture l'ont conduit à devenir le vice-président du Salon du Livre de Saint-Gervais aux côtés de Gilles PERRRAUDEAU. À présent, son nom s'ajoute à celui des regrettés Michel THOMAS, Théo ROUSSEAU et Claude MERCIER. Le maire de Bouin, présent à la cérémonie d'adieu, a adressé à ses fils ainsi qu'à sa famille et ses amis, ses plus sincères condoléances au nom de la commune de Bouin qu'il affectionnait tout particulièrement. Il avait 69 ans !

JUIN

05 juin :

• Vide grenier du Don du Sang au port du Bec

09 juin:

• Club lecture à la médiathèque à 18h30

12 juin :

• 1er tour des élections législatives

17 iuin

• Fête de la musique Place du Pavillon à 19h30

19 juin :

• 2ème tour des élections législatives

24 juin :

- Portes ouvertes de l'école publique de 16h45 à 18h30
- Concert de la chorale Isle Do Ré à l'église

25 juin :

- Portes ouvertes de l'école publique de 10h à 12h
- Présentation des Cahiers du Noroit à la médiathèque à partir de 15h
- Nuit des églises à 21h30
- Bal trap de la société de chasse

26 juin :

- Kermesse de l'école privée au Poiroc à 16h
- Bal trap de la société de chasse

30 juin :

• Instant convivial à la médiathèque à 18h30

JUILLET

Sous réserve d'annulation, de report ou de nouvelles mesures sanitaires. Liste non exhaustive.

Visites guidées du clocher, des expositions et du bourg

03 iuillet:

• Fête de l'école publique

13 juillet:

• Bal des Pompiers à 20h et feu d'artifice à 23h au Poiroc

14 juillet:

 Cérémonie de la fête nationale et vœux à la population Place de l'Église à 11h

26 juillet:

• Soirée pyjama à la médiathèque à 19h30

29 juillet:

• Envoi de vos articles (texte, photo, contact) pour le bulletin de l'automne

SEPTEMBRE

Reprise des activités associatives

04 septembre:

• Marche gourmande avec l'amicale des sapeurs-pompiers

10 septembre :

 Vide grenier de l'association Alamarey au Poiroc

15 septembre :

• Club lecture à la médiathèque à 18h30

17 septembre:

- Journées du Patrimoine à Bouin
- Concours de pétanque avec l'amicale des anciens pompiers

18 septembre :

- Marché des producteurs
- Journées du Patrimoine à Bouin

29 septembre :

 Instant convivial à la médiathèque à 18h30

AOÛT

Visites guidées du clocher, des expositions et du bourg

07 août :

Fête des Gobeurs d'Huîtres au Poiroc

13 août :

• Marché des producteurs

14 août :

• Fête des Insolites au port des Champs

27 août :

• Forum des Associations au Poiroc de 14h à 18h

OCTOBRE

01 octobre:

• Marche Octobre Rose, départ du complexe sportif du Poiroc

14 octobre:

• Envoi de vos articles (texte, photo, contact) pour le bulletin de l'hiver

16 octobre:

• La Francis Rondeau, course cycliste, départ du port du Bec

22 octobre:

• Rendez-vous cinéma à l'Enclos

25 octobre :

• Soirée pyjama à la médiathèque à 19h30

26 octobre :

• Rendez-vous cinéma à l'Enclos

29 octobre :

• Rendez-vous cinéma à l'Enclos

30 octobre:

• Rendez-vous cinéma à l'Enclos

VOTRE MAIRIE



Place de l'Église, 85230 BOUIN 02 51 49 74 14 ⊠ contact@bouin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h à 17h Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 9h à 12h / 15h à 17h

Jeudi: 9h à 12h

Vendredi : 9h à 12h / 15h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Permanences téléphoniques pendant les heures d'ouverture.

Numéro d'astreinte des élus : 07 57 08 09 64 Composer ce numéro doit rester exceptionnel et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie

Permanences à la mairie annexe de l'Époids :

Lundi: 10h à 12h30 / 13h30 à 17h Place du Père Pélote epoids@bouin.fr

Toute l'actualité au quotidien :

www.bouin.fr

f 💿 💆 🖸 🖸

Ville de Bouin

À VOS TEXTES ET VOS PHOTOS

La Chronique de l'Isle de Bouin est une revue municipale. Associations et entreprises locales, participez à sa rédaction!

Envoyez vos articles par courriel à : communication@bouin.fr

Au plus tard **LE VENDREDI 29 JUILLET 2022**

En vue de la parution de la Chronique de l'automne qui sera distribuée début septembre

Merci à tous!

PAYSAGES DE BOUIN



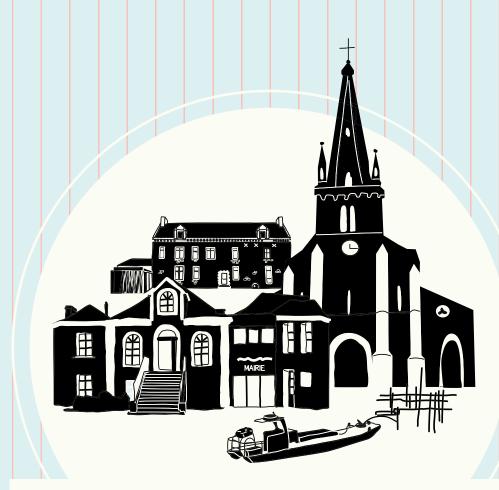






© Cyrille FORRÉ

54 55 La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022 La chronique de l'Isle de Bouin / Été 2022



LA CHRONIQUE DE L'ISLE DE BOUIN